

LA BOURSE
Les cours sont remarquablement forts à la Bourse de Montréal. Montreal Power, Shawinigan, Québec Power, B. C. Power sont en progression. Il en va de même de Nickel et de National Development. Noranda est l'une des valeurs de la petite Bourse à gagner du terrain. New-York clôture nettement à la hausse. Les autres, les valeurs, les magnifiques sont fermes. Les prêts aux fourrières augmentent de 25 millions.

Le Canada

LA MERCI, RUE SAINT-PAUL, hospitalisait 20 vieillards indigents en 1925; elle en loge, nourrit et vêtit aujourd'hui 150. Elle commença en février la construction d'une autre maison de 411 lits. Prenez part au tirage de \$2,500 organisé au profit de cette institution.

VOL. XXVIII — No 268 NUAGEUX AVEC UN PEU DE NEIGE. MONTREAL, VENDREDI 20 FEVRIER 1931 Max: 28; Min: 24. PRIX: TROIS SOUS

Les amendements à la Charte de Montréal

A la suggestion ou plutôt sur l'ordre de MM. Houde et Bray, le conseil municipal a décidé de retirer le projet d'amendements à la charte de la Ville qu'il avait déposé à l'Assemblée législative sous le patronage du premier de ces messieurs.

Ce projet est resté à l'étude plusieurs semaines et a reçu la coûteuse collaboration d'un certain nombre d'experts — membres de ces commissions que nous avons qualifiées "d'assurances" à cause de leur servilisme. Il prévoit quelque soixante-quinze amendements dont plusieurs intéressent la ville tout entière et un certain nombre d'autres des groupes considérables de citoyens. Il comporte notamment une réforme de la loi sur les expropriations, mesure urgente, fruit du travail désintéressé d'une commission bénévole qui comprenait, entre autres, l'ancien maire Duquette et M. Walter Molson. Après en avoir suivi l'Assemblée législative dans les formes usuelles, le conseil municipal ne pouvait retirer que pour de très graves motifs d'intérêt public une proposition aussi importante. Qu'on cherche cependant dans les explications de la Gang l'ombre d'une raison d'intérêt public. "Je ne veux pas me suicider au point de vue politique; je ne veux pas mettre ma tête sur le billot," déclare M. Houde. Les Montréalais jugeront-ils cet argument valable? Nous ne le croyons pas.

Si les demandes de la Ville de Montréal sont raisonnables, la députatation libérale, à commencer par le premier ministre, sera bien forcée d'y faire droit sous peine de se mettre ouvertement dans son tort.

Si au contraire elles sont inadmissibles — et nous n'avons, quant à nous, aucune raison de le soutenir, — c'est un nouveau brevet d'incompétence pour notre ancien boilegger sans le savoir. ("J'ai fait les étiquettes, mais je n'ai pas vu partir les caisses.")

La véritable raison du retrait du projet, ne serait-ce pas la décision de la Gang d'ajourner d'un an la révision de la loi sur les expropriations? Un échec n'a fait observer, il y a déjà plus de millions de frais d'expropriation à répartir. Et pourtant la Ville continue à s'emparer des propriétés de droite et de gauche sans se préoccuper de mettre de l'ordre dans ses opérations. Ce régime anarchique favorise l'arbitraire, engendre la gabegie; est-ce pour la perpétuer le plus longtemps possible que le maire et l'exécutif ont exigé de leur majorité écopant le retrait des amendements à la Charte?

Notre maire-député-chef-de-Poppo-à-côtés et à retardements ouille une chose: c'est qu'un projet de loi comme celui de Montréal ne peut se retirer que du consentement unanime de l'Assemblée législative.

Dans le cas qui nous occupe, il y a des tiers — particuliers, sociétés ou institutions, — avec lesquels la Ville a passé des contrats qui requièrent la sanction législative, et qui ne se laissent pas léser sans protester. Si M. Houde veut faire de la politique, qu'il se retire à Québec, où, précisément, il ne met presque jamais les pieds. Les affaires de la Ville de Montréal sont aujourd'hui trop importantes pour se régler d'après les intérêts particuliers d'un chef de Gang.

Olivier ASSELIN.

LA SESSION PROVINCIALE UNE MISE AU POINT FAITE PAR M. DAVID

L'assemblée de Sainte-Thérèse a été organisée librement par la municipalité. — L'hon. M. David en a payé les frais

Nouvel immeuble

La Chambre adopte en deuxième lecture le bill sur la vente de l'essence. — La prévention des incendies dans les campagnes

Québec, 19 — D.N.C. — L'honorable M. Athanasé David, secrétaire provincial, a répondu cet après-midi à M. Aldéric Blain, conservateur de Dorion, au sujet de l'assemblée de Sainte-Thérèse et de la somme de \$200, qui avait été votée par le conseil municipal de cette municipalité, pour payer les frais de la réception à ceux qui avaient participé à cette manifestation libérale.

M. David a été bref, mais énergique. Il a expliqué le cas sans animosité et a montré qu'il était absolument étranger à tout cela, même qu'il a exigé que la somme soit remboursée intégralement.

C'est le député de Terrebonne qui a soldé les frais de cette réception civique à des personnes distinguées.

L'incident était clos, mais M. Blain n'était pas à son siège pour recevoir la réponse de celui qui, apparemment, avait été le plus visé dans cette affaire.

La Chambre étudia au cours de la journée la nouvelle loi sur la gazoline qui a été l'objet pour l'opposition d'un feu de question, de toutes sortes. L'hon. M. Perrault a expliqué que cette loi avait surtout pour but de fournir, au gouvernement, les moyens d'assurer une perception intégrale des revenus, provenant de la taxe sur la gazoline.

Les vendeurs devront rendre un compte exact de leurs ventes. Ils devront fournir une garantie pour le paiement des redevances, ils devront également fournir les renseignements demandés quant à leurs importations de gazoline et la vente, etc.

L'opposition a profité pour chercher à embarrasser le ministre de la voirie, qui défendait le bill, mais la mesure a été adoptée en deuxième lecture et subira sa troisième lecture plus tard.

Le bill concernant la prévention des incendies a été adopté en troisième lecture. Enfin la Chambre, avant d'ajourner, a voté le crédit de \$400,000 demandé par l'hon. Honoré Mercier, pour le service de l'arpentage.

Après la routine d'usage, le débat reprit sur la motion de M. Blain, conservateur de Dorion, proposant qu'il soit déposé sur le bureau de cette Chambre: copie de toute correspondance entre le gouvernement et toute personne depuis le 1er janvier 1927, concernant le maire de la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville.

L'AFFAIRE DE STE-THERESE

Immédiatement, l'hon. M. David se leva pour donner des éclaircissements au sujet de cette question, éclaircissements qui ont été marqués au coin de la vigueur et de la précision.

On accuse le maire de la paroisse de Ste-Thérèse, dit M. David, d'être à la fois maire de la paroisse, gérant d'un magasin de la Commission des Liqueurs et entrepreneur de chemins.

On lui reproche surtout d'être à la fois un partisan et un gérant de la Commission des Liqueurs. Je dois dire à son honneur que, desirant s'occuper d'une élection, il y a quelques années, il a, au préalable, donné sa démission comme gérant du magasin de la Commission des Liqueurs, démission qui a été acceptée.

Ce n'est qu'après les élections qu'il a demandé à la Commission des Liqueurs, il reprit son poste.

M. Coumbe a accompli tout son devoir comme gérant de ce magasin et je regrette de voir dans cette discussion le désir de porter des coups beaucoup plus au député qu'au gérant de la Commission.

On a bien aussi parlé de souscription à l'occasion d'une récente manifestation à Sainte-Thérèse.

Je comprends un peu que cette manifestation n'a pas plu aux membres de l'Opposition, puisqu'elle a fourni l'occasion à l'un de nos hommes les plus admirés, les plus écoutés de la province, accompagné d'un chef d'œuvre reconnu et autorisé, de témoigner ouvertement en faveur du gouvernement actuel.

En tant qu'il s'agit de cette manifestation, je puis dire que le député de Terrebonne a payé jusqu'au dernier sou ce qu'elle a coûté.

Mais dans un geste que j'admire, deux conseils municipaux et une commission scolaire ont offert, sans aucune pression de personne, unaniment, de souscrire pour recevoir de Montpetit, Gérard Tremblay et l'hon. M. Mercier, ministre des terres et forêts.

(A suivre à la page 3)

SECONDE SEANCE PUBLIQUE SUR LE TARIF DOUANIER

Le prix des vêtements a diminué depuis l'application des nouveaux droits

Les agriculteurs

Ottawa, 19, P.C. — Maintenant que l'on a fini d'entendre les représentations au sujet des modifications au tarif douanier, touchant les produits agricoles et les textiles, le sous-comité du cabinet commencera demain matin à recevoir les requêtes pour les autres articles du tarif.

Le premier ministre, M. Bennett a déclaré à l'issue de la séance publique d'aujourd'hui, que les séances ayant été très brèves jusqu'ici, on pourra discuter plus longuement les autres clauses qu'il reste à étudier.

La séance d'aujourd'hui fut cependant moins courte que celle d'hier, qui ne dura que cinq minutes. M. E. J. Deachman, représentant le conseil canadien de l'agriculture, attira l'attention des ministres sur la situation des agriculteurs du Canada.

Il dit que l'élevation du tarif douanier pour les textiles avait été extrêmement excessive bas. M. Deachman proposa que l'on n'impose aucun droit sur le blé et les produits laitiers, tels que le fromage, le beurre et les œufs. Imposer des droits sur les produits agricoles, dit M. Deachman, ressemble à l'acte d'un boucher qui préparerait bien un agneau avant de le tuer.

M. R. P. Sparks, président du comité exécutif de l'association des fabricants de vêtements canadiens est venu dire que depuis la mise en vigueur du nouveau tarif douanier, le prix des vêtements a diminué de dix à quinze pour cent, ce qui est un fait remarquable, en dépit de ce que l'on peut dire en certains milieux.

L'artisan et l'agriculteur peuvent maintenant se procurer des vêtements à des prix comme on n'en a vu depuis plusieurs années, selon M. Sparks.

AUGMENTATION DES PRETS AUX COURTIERS

New-York, 19 — P. A. — Le rapport hebdomadaire du bureau de direction de la "Federal Reserve Bank", sur les prêts aux courtiers, dont la publication a eu lieu cet après-midi, après la fermeture de la bourse de New-York, accuse une augmentation de \$23,000,000 sur la semaine dernière. C'est la seconde augmentation successive depuis deux semaines. Le total des prêts aux courtiers, à date, est de \$1,772,000,000. Le taux de réescompte reste toujours à 2 pour cent.

UN PLAIDOYER DE MACDONALD

Il faut éviter les conflits ouvriers durant la crise économique présente

Londres, 19, P.C. — Le premier ministre, Ramsay MacDonald a lancé aujourd'hui un appel aux ouvriers et aux patrons de Grande-Bretagne, leur demandant de continuer à rester en bons termes et à éviter tout conflit, particulièrement pendant la crise économique actuelle.

MacDonald a reçu une délégation des syndicats ouvriers et des associations de patrons, afin d'étudier le problème du chômage. Les patrons recommandent de diminuer le coût de production et de réduire d'un tiers les taux de l'assurance contre le chômage.

Les patrons demandent aussi d'opérer des changements radicaux dans la méthode de perception des droits du "dole", ainsi que la révision complète des échelles de salaires.

Les représentants des ouvriers, qui parlèrent ensuite, accusèrent les patrons de vouloir faire baisser les salaires par leurs propositions.

Les patrons voudraient aussi réduire les services rendus par les œuvres sociales, selon les ouvriers.

LE MASSACHUSETTS REJETTE CETTE LOI

Le Massachusetts — Int — Au besoin Boston, Mass., 19 — D.P.C. — Une loi anti-prohibitionniste vient d'être proposée au Massachusetts, dans un bill soumis par John S. Durham, de Uxbridge, et appuyé par 42 députés; dans cette loi il demande le rappel des statuts concernant la vente des liqueurs.

M. Durham, qui entre dans son trente-deuxième terme comme membre de la chambre, a été le premier à la dernière législature à demander le rappel de la loi Volstead.

Le sentiment des électeurs du Massachusetts ayant été défini lors de la dernière élection présidentielle, nous demandons de laisser aux autorités fédérales toute la responsabilité en ce qui regarde l'application de cette loi de prohibition.

Avec le rappel de la loi Volstead, le Massachusetts n'aura qu'à protéger la vente des liqueurs vendues aux mineurs et celles vendues par les personnes autorisées.

DE LA RUE DE L'EGLISE A LA RUE BRIAND

La population de la Côte St-Paul se soulève contre le déplacement du deuxième tunnel

Le deuxième tunnel, sous le canal de Lachine, qui devait se creuser dans l'axe de la rue de l'Eglise, ayant été localisé à la rue Briand par la volonté de l'exécutif municipal et pour des raisons assez absurdes, les citoyens de la Côte Saint-Paul se soulèvent contre cette décision, qui les forcera à faire un détour d'un demi-mille à deux tiers de mille pour communiquer avec Saint-Henri. La rue Briand est en effet près d'un tiers de mille à l'ouest de la rue de l'Eglise.

Le changement d'emplacement ne se justifie d'ailleurs pas plus au point de vue de l'intérêt général qu'au point de vue de l'intérêt local, puisque pour prolonger la rue Briand au nord du canal il faudra bâtir de quinze à dix-huit cents pieds de chaussée à travers une fondrière inhabitable et presque inhabitable ou cet ouvrage, pour être durable, exigera une dépense de quinze à dix-huit dollars par verge carrée. Ajouter à cela que les expropriations, rue Briand, coûteront quatre fois plus cher que rue de l'Eglise.

Une feuille hebdomadaire du quartier intéressé, le Journal rapporte à ce sujet la déclaration suivante à un des principaux citoyens de la Côte Saint-Paul, M. Hughes Ledue:

"Si on bâtit le tunnel à la rue Briand, tous les propriétaires de l'ancienne Ville Saint-Paul subiront immédiatement une perte d'au moins 25 p.m. sur la valeur de leur propriété, perte qui s'accroîtra d'année en année."

"D'un autre côté, comment croire que les manufacturiers qui ont leurs établissements en bas de la rue Briand pourraient aimer à allonger très considérablement leurs communications avec Saint-Henri, Sainte-Gunonde, Notre-Dame de Grâce, etc.?"

Ils seraient obligés de s'allonger d'au moins un demi-mille vers l'ouest et d'effectuer la même distance pour arriver au même point qu'il leur serait si facile d'atteindre par le tunnel de la rue Church" (de l'Eglise).

"Le même raisonnement s'applique aux voyageurs en tramway ou en voiture, ainsi qu'aux gens de l'autre côté du canal qui ont besoin de venir à la Côte Saint-Paul."

"Nos députés, depuis quelques années, ont toujours fait leurs luttes en promettant le tunnel à la rue Church parce que c'était le chemin de communication le plus direct, l'ancien Chemin du Roi de la Côte Saint-Paul, quelque peu détourné lors de la construction du canal de Lachine actuel."

"D'ailleurs, est-ce que toutes les rues du quartier ne convergent pas vers le pont actuel?"

"Les gens de Ville-Émaré ne souffriraient aucun retard, ni aucun dommage en venant passer par le tunnel de la rue Church, tandis que les gens de l'ancienne Ville Saint-Paul subiront incontestablement des dommages s'ils leur faut passer par la rue Briand."

Un comité est formé pour porter à l'exécutif les protestations des citoyens du quartier.

L'ANGLETERRE ET L'UNION PANEUROPÉENNE

Londres, 19 — P. C. — L'entrée de l'Angleterre dans l'union paneuropéenne sonnerait le glas de l'empire britannique selon Sir Robert Horne, ancien chancelier de l'échiquier.

Bien que les difficultés à surmonter soient énormes, on ne peut pas dire que le projet ne sera jamais réalisé. Si l'on veut que l'empire britannique continue d'exister, on doit conserver aux nations de l'empire la faculté de collaborer dans toutes les questions matérielles, aussi bien que politiques de l'Angleterre.

POLIQUIN ATTEND SON EXECUTION

Sherbrooke, 19 — P. C. — Antoine Poliquin attend dans la cellule des condamnés à mort que la justice lui fasse expier son crime: le meurtre de son épouse Maria Carmella Ceminaro. Il lui reste moins de vingt-quatre heures, avant de monter sur l'échafaud.

Poliquin est arrivé hier de la prison de Bordeaux, escorté par trois gardiens.

LE MAURETANIA S'ECHOUE A SOUTHAMPTON

Southampton, (Angleterre), 19 — P. C. — Le paquebot "Mauretania" de la ligne Cunard, s'est échoué ce soir, en entrant dans le port de Southampton, dans un brouillard très dense.

Le paquebot a cependant été remis à flot, peu de temps après l'échouement, à marée haute.

UN FONCTIONNAIRE MUNICIPAL ORGANISATEUR D'ELECTION

Maisons de jeu ouvertes à tous

L'échevin Gabias a souligné aux électeurs du quartier St-Joseph le fait relaté dans les journaux qu'un jeune homme a été condamné au pénitencier après avoir été trouvé coupable d'un vol de \$7,000. Il a avoué qu'il devait jouer cet argent dans des maisons de jeu de la rue St-Catherine et de la rue St-Denis, maisons qui sont connues de tout le monde.

M. J.-H. LAFRAMBOISE

A l'assemblée de M. Paul Cartier, candidat dans St-Joseph, de très graves accusations ont été portées contre l'administration municipale.

L'échevin Leon Trépanier a dénoncé l'encanteur de la ville, M. J.-H. Laframboise, qui reçoit \$15,000 de salaire payé par la population de Montréal, quand son prédécesseur ne recevait que \$10,000 et qui, dans la présente élection partielle, est l'agent de M. Houde comme organisateur de son candidat, M. Taillefer.

Le représentant du quartier Lafontaine a de nouveau réitéré qu'il ne devait pas avoir de politique à l'hôtel de ville. Il a déclaré que le régime actuel soumettait l'administration municipale à une couleur politique. Il a condamné le système actuel d'expropriations et reproché au maire de Montréal son manque de courage en craignant d'y remédier par un bill amendement la charte.

L'échevin Gabias a promis son appui à M. Cartier pour l'aider, s'il y a lieu, à exécuter son mandat. Il a relaté le fait publié dans les journaux démontrant l'existence de maisons de jeu dans la ville. Cet incident est venu à la suite de la condamnation d'un jeune homme qui a joué à la roulette \$7,000 d'argent volé.

Madame O'Dell a répété l'aveu que lui avait fait une tenancière de maison de vice qui paierait \$365 par semaine à l'hôtel de ville pour le maintien de son établissement.

Le candidat s'est déclaré indépendant de toute allégeance politique. Il a promis tout son temps à ses électeurs. Il s'est déclaré enfin confiant dans le résultat du 23 courant.

Les autres orateurs furent MM. J. H. Brady, Labelle, un vieillard de 80 ans, Patrick Doyle, V. Lacombe, président du club ouvrier de St-Joseph, J. A. St-André et M. Cartier, frère du candidat.

L'assemblée, tenue hier soir dans le sous-sol de l'église St-Antoine, était sous la présidence conjointe de MM. W.-J. Hushion, ex-échevin, et W. Aubut.

M. BENNETT ET LA CANALISATION

Ottawa, 19, P.C. — Le premier ministre M. Bennett croit qu'il est encore trop tôt pour parler de la canalisation de Saint-Laurent, bien que l'opinion générale soit qu'il est temps de s'attaquer au projet.

M. Bennett a parlé aujourd'hui, de certains problèmes internationaux et fit allusion au rejet par le sénat américain du traité de Niagara.

Des ingénieurs canadiens et américains avaient cependant approuvé le projet à l'unanimité, car on conservait ainsi aux chutes leur beauté naturelle. Le sénat américain croit que les travaux devraient être faits par l'état plutôt que par une compagnie particulière, du côté américain.

Cet acte du sénat américain, selon M. Bennett illustre très bien les différences d'opinion existant entre le Canada et les Etats-Unis.

M. Bennett a dit aux députés des chambres de commerce de l'Ontario que le parlement étudierait les réductions nécessaires de l'impôt sur le revenu, dès la prochaine session.

PREPARATIFS RECENSEMENT DE 1931

Ottawa, 19. — P. C. — Il faudra trois fois autant de personnes que le général Wolfe avait de soldats, lorsqu'il prit d'assaut la citadelle de Québec, pour faire le recensement du Canada, l'été prochain. M. R. H. Coats, statisticien en chef du Dominion, aura sous ses ordres 15,000 citoyens, le 1er juin prochain, alors qu'on commencera le recensement décennal.

On recueillera toutes sortes de renseignements concernant les hôpitaux, les asiles et les institutions consacrées au bien-être de l'enfance. Ce sera le septième recensement depuis l'établissement de la Confédération.

LES SECTAIRES DE LA SASKATCHEWAN

Moose Jaw, Saskatchewan, 19. — P. C. — L'Association des syndics d'écoles de la Saskatchewan a adopté, à son congrès annuel, une résolution demandant l'abolition du système des écoles séparées, en cette province. De plus on a voté en faveur de la disparition de la clause de la loi scolaire, spécifiant que deux membres du conseil de l'instruction publique doivent être catholiques.

Maison de vice bien protégée

La présidente de "Social Relief Association", Mme M. L. O'Dell, a déclaré, hier soir, à l'assemblée de M. Paul Cartier qu'une femme lui avait fait l'aveu qu'elle payait la somme de \$365 par semaine à l'hôtel de ville pour obtenir la protection nécessaire au maintien d'une maison de vice à Montréal.

UN PEU PARTOUT

LES PRINCES EN BOLIVIE

La Paz, (Bolivie), 19 — P. A. — Le Prince de Galles et sa suite sont arrivés ici cet après-midi après une promenade, sur le lac Titicaca. Le groupe de voyageurs quitta Puno, Pérou, hier dans l'après-midi, par bateau. Les princes anglais se rendirent d'abord à Huacqui, port de la Bolivie, et de cet endroit ils prirent un train, pour arriver ici.

POOL OBLIGATOIRE

Regina, (Saskatchewan), 19 — P. C. — Environ 1,000 agriculteurs, membres du pool du blé, ont envahi les couloirs, de l'édifice de la législature, aujourd'hui, pour demander aux députés de passer une loi, de cette session-ci, établissant un pool obligatoire pour tous les agriculteurs de la Saskatchewan.

NOUVEAU SUPERIEUR

Trois-Rivières, 19 — P. C. — Le R. P. C. E. Villeneuve, Oblat de Marie-Immaculée, ancien provincial de sa congrégation, vient d'être nommé supérieur de la maison du Cap-de-la-Madeleine, pour succéder au père A. Joyal.

PORTRAITS DE PREMIERS MINISTRES

Ottawa, 19, P. C. — Des peintures représentant tous les premiers ministres de Grande-Bretagne depuis 1721, orneront les murs d'un corridor, des étages supérieurs de l'édifice du parlement fédéral. Depuis 50 ans on a recherché partout les portraits de ces premiers ministres. On a trouvé un peu partout les originaux de ces peintures pour en faire des copies.

ACCIDENTS DE CHEMINS DE FER

Ottawa, 19, P. C. — Les accidents de chemins de fer, durant le mois de novembre 1930, ont coûté la vie à 35 personnes et ont infligé des blessures à 216 voyageurs, selon un rapport publié aujourd'hui par la commission ferroviaire du Canada. Trente-trois accidents à des passages à niveau ont été fatals à 15 personnes, tandis que 43 citoyens recevaient des blessures.

LA CRISE EN AMERIQUE

Genève, (Suisse), 19 — P. A. — Sir Eric Drummond, secrétaire général de la Société des Nations, revenu aujourd'hui d'un voyage en Amérique latine, a déclaré qu'une ou deux exceptions près, tous les pays de l'Amérique latine souffraient de la crise économique présente.

SIR MALCOLM CAMPBELL

Londres, 19 — P. A. — Le roi a créé baronnet le chauffeur anglais Malcolm Campbell qui établit récemment un nouveau record de vitesse en automobile, sur la plage de Daytona, en Floride.

Sir Malcolm Campbell sera l'objet d'une réception publique ce soir à Westminster Hall. Plus tard il racontera par radio tous les détails de son aventure sportive.

BALBO RETOURNE EN ITALIE

Gènes, 19. — P. A. — Le général Italo Balbo a été l'objet d'une réception enthousiaste aujourd'hui à son retour de Brésil, à bord du "Conte Rosso". Balbo était en compagnie des quarante-sept aviateurs, qui ont survolé l'Atlantique en hydravion.

COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES

Halifax, (N.E.), 19, P.C. — On a réussi aujourd'hui à établir la première communication téléphonique, entre Halifax et Sydney, depuis la tempête d'il y a neuf jours. Les communications télégraphiques sont rétablies depuis quelques jours.

UN EPIDEMIE

Londres, 19, P.C. — La propagation de la méningite cérébro-spinale, dans les postes militaires et naval a été le sujet d'interpellations aux Communes aujourd'hui. Le ministre de la santé, l'honorable A. Greenwood a déclaré que l'augmentation du nombre de cas de cette maladie n'était que normale à cette époque de l'année, surtout quand l'influenza sévit.

VICTOIRE TRAVAILLISTE

Londres, 19, P.C. — Les travaillistes ont conservé le comté d'East Islington, dans l'élection complémentaire, tenue aujourd'hui. Cependant la majorité de Mme Leah Manning, travailliste élue est grandement diminuée.

Canadien 1, Boston 1 --- N. Y. Américain 4, Montréal 2
Ottawa 2, Toronto 1 --- Détroit 5, Chicago 4

Pour rapports détaillés voir page 2

Coups de plume

La décision Harvie-Dunlop a été fortement critiquée aux Etats-Unis, la semaine dernière, et des rapports d'ici et de là, une chose semble ressortir: La décision n'a pas été juste pour le boxeur anglais.

Un journal d'ailleurs s'exprimait en disant que les juges et l'arbitre avaient sans doute essayé de faire preuve de 100% d'esprit américain; nous avions toujours compris ce 100% comme terme d'assimilation aux moeurs du pays, mais assimiler une victoire à une défaite, c'est tout de même aller un peu loin.

Le sport n'a jamais été très facile pour les étrangers aux Etats-Unis et Harvie n'est pas le seul boxeur qui ait eu à se plaindre d'une décision, teinte d'esprit de clocher.

A part l'américanisme, l'athlète étranger a encore à craindre les combinaisons des "gamblers" de mettre qui s'ingèrent dans tout ce qui peut rapporter sans effort; et certains combats entre américains ont eu une odeur de fromage rance qui a dégoûté une foule de gens dont l'odorat est trop tendre pour se prêter bien souvent à de semblables combinaisons.

Ces mêmes parieurs ont essayé au début, de faire au hockey, ce qu'ils faisaient dans les autres domaines, mais jusqu'ici leurs espoirs ont été déçus: les amateurs de sport à New-York se demandent encore comment il se fait que les joueurs de hockey mettent tant d'ardeur à la partie alors qu'il serait si facile de se ménager et de faire de l'argent facilement.

Une bataille sur la glace fait plus pour la popularité du sport qu'une exhibition de technique à tous crins: au moins tel était le cas, il y a deux ou trois ans. Les fervents se convainquent chaque fois que ce qu'ils voient n'est pas du chiqué, et savent que s'ils ont parié, leur argent sera gagné ou perdu honnêtement.

L'on raconte à travers les branches — qui ne l'a pas entendu — qu'un certain joueur s'était fait prendre dans un guet-apens de parieurs professionnels, il y a trois ans et après beaucoup d'hésitation avait accepté de perdre une partie moyennant finances; au moment de sauter sur la glace, remords, regrets, etc., et le joueur remet à son gérant l'argent de la fraude. Son club joue et gagne; les parieurs attrapent une taloche de luxe et l'honneur du sport est sauve. L'histoire ne dit pas si depuis, quelqu'un s'est mis en tête de mettre la probité des autres joueurs à l'épreuve, mais il est probable que l'on s'est aperçu de la fausse route que l'on suivait.

Ceci frappe chez les joueurs de hockey professionnels, que l'argent ne tue pas l'amour du sport et qu'une meilleure preuve en avons-nous que les déchauffées qui marquent chaque partie entre le Canadien et les Maroons par exemple?

La rivalité qui règne entre les différentes équipes n'est pas de celles que l'on peut créer à coups d'argent et les sceptiques, car il s'en trouve toujours, n'ont pas grand-peine à l'appui, quand ils montrent du doigt telle ou telle partie et prétendent qu'elle était dans le sac.

Il a semblé oublier que l'homme qui joue 44 parties de hockey dans une saison jouera parfois avec un rhume, ou une attaque de grippe, ou un tracé quelconque dans la tête ou aura eu un contretemps ennuyeux et que ceci se traduira par moins de souplesse dans son jeu. C'est là que réside l'incertitude de la partie et c'est elle qui attire partout es foules qui vont, attendant l'inattendu et maugréant quand il se produit.

Roland BEAUDRY.

LE CANADIEN FAIT PARTIE NULLE AVEC LES BRUINS

Wasnie compte le point qui égalise, vers le milieu de la deuxième période

Joute de vitesse

Boston, 20 — Les Canadiens et les Bruins y sont allés en vitesse hier soir, et pendant 70 minutes ont joué la partie la plus rapide vue ici cet hiver.

Après une période supplémentaire les deux rivaux étaient encore égaux, avec un score de 1 à 1, et la foule de 16,000 personnes qui a brava la plus grosse tempête de l'hiver est retournée chez elle satisfaite à point.

Le point des Bruins a été compté deux minutes après le sifflet de départ; Martin Barry, qui commença à l'heure gagnée, arrêtait une montée des Canadiens et s'en allait lentement vers leurs buts, dépassait Burke et Mentha et lançait un coup mollement vers Hainsworth; ce dernier qui n'était pas encore réchauffé, l'a laissé passer; c'est un coup joué avec trop de nonchalance et le gardien des Canadiens aurait dû l'arrêter.

A partir de ce moment les Bruins n'ont pas eu une autre chance de compter si bien ont-ils été embouteillés par Morenz et ses copains. Nick Wasnie a compté pour les Canadiens, au milieu de la seconde période; sur une saignée avec Aurel Jollat, qui a joué une grosse partie, il a démasqué la défense alors que Shore et Hitchman portaient toute leur attention au russe allié d'Aurel; comme celui-ci était arrêté il a passé la vendée.

Beattie qui couvrait Morenz à son bâton devant, mais n'a réussi qu'à lancer vers Wasnie qui a pris son temps et l'a fait continuer jusque dans la cage de Boston.

AJ—Canadien buts: Halnsworth; défense: Burke, Mantha, Mondou, Leduc. Arbitres: Ion et Wagner.

Première période: 1—Boston, Barry 2.02; 2—Canadien, Wasnie (Jollat) 11.25; Puntions: Burke, Shore, Gagnon.

Deuxième période: Puntions: Burke, Laroche. Période supplémentaire: Pas de point. Puntions: Barry, Lépine, Chapman.

Les Tigers sortiraient de la Canaméricaine

Boston, 20 — Les Tigers, achetés ces jours derniers par les Bruins, joueront dans la ligue internationale l'an prochain ou ne joueront pas du tout, a déclaré le président Adams des Bruins.

Deux clubs seulement sont au-dessus de leurs affaires dans la canaméricaine et Boston n'en n'est pas; Adams croit qu'avec des équipes comme Buffalo, Windsor et Cleveland comme attractions le hockey des ligues mineures connaîtrait plus de succès à Beantown.

Athlète montréalais blessé

Baltimore 20. — Big Bill Tilden étoile des Paper Makers de Bathurst, dans la ligue de hockey du Nouveau-Brunswick, s'est fait blesser à l'œil et est en route vers Montréal où il ira consulter un spécialiste. Il a reçu un coup de bâton sur l'œil mardi soir en jouant contre les Millionnaires de Fredericton; ces derniers sont deux points en arrière de Bathurst dans la course au championnat.

Tilden répète contre Kozeluh

Baltimore, 20. — Big Bill Tilden a continué sa course vers le championnat professionnel mondial du tennis en triomphant de Karel Kozeluh hier soir.

Tilden a battu son adversaire par les scores de 6-2, 6-4, 6-1, devant une assistance de 3,500 personnes et se trouve en tête de Kozeluh, avec deux victoires. Sept parties restent encore à jouer sur une série de neuf.

LE HOCKEY RESULTATS D'HIER SOIR

Ligue nationale: Canadien 1; Boston 1; Montréal 2; Américains 4; Chicago 4; Détroit 5; Toronto 1; Ottawa 2.

Ligue internationale: Pittsburgh 3; Détroit 2.

Ligue intercollegiale: Varsity 2; McGill 4.

PARTIES CE SOIR: Ligue internationale: Syracuse à London; Buffalo à Windsor.

Ligue bancaire: C. Nationale vs Montréal; Royale vs Banques Unies.

Ligue Starr: St-Stanislas vs Rosemont; St-Viateur vs Sainte-Hélène; P. Champlain vs Charbonneau.

POSITION DES CLUBS: Ligue nationale: Section canadienne: G. P. N. Pts. Canadien 21 8 5 47.

Section américaine: G. P. N. Pts. Boston 23 7 5 51; Chicago 19 12 2 40; Américains 14 13 8 36; Montréal 14 16 5 33; Ottawa 8 24 2 18.

Ligue internationale: G. P. N. Pts. Buffalo 23 10 3 49; Windsor 19 13 5 43; Cleveland 18 14 4 40; London 17 14 4 38; Pittsburgh 16 14 6 38; Détroit 13 24 1 27; Syracuse 9 24 3 21.

Ligue canaméricaine: G. P. N. Pts. Springfield 23 4 1 47; Providence 18 6 5 41; Philadelphie 10 18 2 22; New Haven 7 20 3 17.

MCGILL CHAMPION INTERCOLLEGIAL

Les Rouge et Blanc vainquent Varsity 4-2 dans la partie décisive

Au son de leur fanfare collégiale les étudiants de McGill ont remporté hier soir le championnat intercollegial sur le Varsity, battant les gars de Toronto 4-2, dans une partie fort intéressante.

C'est la deuxième année consécutive que le McGill remporte le titre et la joie des partisans de l'université locale n'a pas connu de bornes dès que la partie a été terminée; le trafic en a souffert quelque peu rue Ste-Catherine, mais le dommage causé n'a pas été considérable.

Farquharson, de McGill, a été l'étoile de la joute, comptant deux points et patinant toute la partie comme un Morenz.

Le McGill a pris l'avantage dans la première période et dès le début de la seconde s'est donné un second point de supériorité, mais les Torontonien n'ont pas été lents à égaliser.

Vers la fin toutefois, alors qu'ils avaient un homme au pénultième, les hommes de Bobby Bell ont fait une saignée qui, sur une passe magnifique de McGillivray à Farquharson, s'est terminée par un point.

Cinq minutes plus tard un autre point mettait fin aux espérances de Varsity.

La partie a été rude par endroits et l'arbitre Billy Bell s'est montré éminent à maintes reprises.

Un escarmouche entre Ward et Leake à la fin de la seconde reprise a valu une majeure au premier et une mineure à l'autre.

Sommaire: Varsity buts: Powers; défense: McTeer, McGillivray, Ward; centre: Farquharson; avant: Doherty, Ferguson.

Subs. Varsity: Conn, Bell, Leake, Fuston. McGill: Taylor, Hutchison, G. Johnson. Arbitre: Billy Bell.

Première période: 1—McGill, Farquharson 18.00; Puntions: McGillivray, Dewar, Taylor.

Deuxième période: 2—McGill, Hutchison (McGillivray) 7.00.

LA DEGRINGOLADE DES MAROONS CONTINUE HIER SOIR

Un échec aux mains des Américains porte un rude coup à leurs espérances

Concher brille

New-York, 20. — Les Américains ont amélioré leur prise sur la troisième position dans la section canadienne, hier soir, grâce à une victoire sur leurs rivaux, les Maroons de Montréal; les Américains ont gagné 4-2 et sont maintenant trois points en avant des vaincus d'hier dans le classement.

La partie a été terne, les Américains ayant l'avantage de beaucoup jusqu'à la troisième période et menant 3-0. C'est à ce moment que les Maroons, faisant un effort suprême pour reprendre le terrain perdu, et voyant s'évanouir leurs chances de prendre part aux éliminations, se sont jetés à l'attaque et ont compté deux points.

Cette dernière période a été rude; Hooley Smith et Brydge sont venus aux prises et se sont tapochés deux fois, étendus sur la glace, devant les buts des Maroons.

Georges Patterson, le grand ailier des Américains a été le plus fort compteur de la partie avec à son crédit deux lancers de loim qui ont déjouté Kerr, et un assisté à Emma, formant un total de trois points pour la soirée.

Le quatrième point des locaux a été compté sur une série de passes entre Himes et Johnny Sheppard.

Nela Stewart a compté les deux points de son club à la fin de la joute. La défense des Maroons privée de Munro et de Gallagher a été faible, et Concher jouant comme aux anciens jours, a été le seul à laisser une impression sur les Américains. Leur attaque n'a pas beaucoup mieux réussi que ce n'est que lorsque tout le club s'est mis à l'attaque qu'est survenu le danger pour les New-yorkais.

Alignement: Maroons: Américains: Bats: Kerr; Défense: McVicar, Wilcox, Stewart; Centre: Smith, Siebert; Substituts: Américains: Carson, Himes, Simpson, Hughes, Sheppard, Massecar, Hughes, Duktowski; Maroons: Ward, Trotter, Roche, Phillips, Northcott, Brydson, Concher.

Arbitres: Mallinson et Shaver. Sommaire: Première période: 1—Amér. Patterson 2.33; Pas de punition.

Deuxième période: 2—Amér. Emms (Burch-Patterson) 3.02; 3—Amér. Himes (Sheppard) 2.56; Puntions: Concher, Sheppard, Trotter.

Troisième période: 4—Maroons Stewart (Siebert) 8.12; 5—Amér. Patterson 5.17; 6—Maroons Stewart (Trotter) 6.08; Puntions: Patterson, Siebert, Smith, Brydge et Smith (majeurs).

Rainville en semi-finale

Puntis Gorda, 20. — Marcel Rainville, de Montréal, a éliminé Jarvis Adams, jr., champion national au double par le score de 6-3, 6-4, ici, hier après-midi.

Par sa victoire Rainville s'est rendu à la semi-finale qui se jouera aujourd'hui.

Amateur qui signe

Philadelphie, 20. — Eugène Connell, étoile de l'Université de Pennsylvanie, vient de signer un contrat avec le club de baseball Philadelphie Nationale.

Ban Johnson en danger

St-Louis, Mo., 20. — L'état de Ban Johnson, ancien président de la ligue américaine de baseball est critique; sa femme est accourue à son chevet, hier soir.

Johnson qui est âgé de 60 ans a été dans le délire ces derniers temps et n'a pas pu reconnaître ses amis.

3—Varsity, Smillie (Barnett) 6.40; 4—Varsity, Dewar 3.10; Puntions: Doherty, Farquharson, Leek 2, Ward majeure.

Troisième période: 5—McGill, Farquharson (McGillivray) 4.30; 6—McGill, Ward (Johnson) 5.40; Puntions: Smillie, McTeer, Dewar, Farquharson.

LE TORONTO PERD AUX MAINS D'OTTAWA

Les Sénateurs remportent leur seconde victoire en deux parties

Toronto 20 — Un point d'Alex Smith robuste défense des Sénateurs, deux minutes avant la cloche finale a suffi pour donner à victoire à Ottawa ici hier soir.

La conquête des Sénateurs a été leur huitième de la saison et leur seconde victoire consécutive, leur plus longue série de triomphes est hier.

C'est l'esprit combattif de l'Ottawa qui l'a conduit à la victoire car le Toronto a été supérieur du début à la fin; le fini autour des buts leur a manqué toutefois et la poussée formidable de leurs adversaires à la fin de la joute leur a porté le coup fatal.

Le point décisif a été compté par Smith après que Chabot eût bloqué deux coups de Gagné et de Grovonor; et Smith n'a pas manqué son coup et a placé la rondelle dans le coin, hors d'atteinte du gardien des Leafs.

Hec Kilrea a mis son club en avant dans la première période sur une passe de Canny Cox et Concher a égalisé les chances dans la seconde sur une montée individuelle, alors que Smith était au pénultième et qu'Ottawa jouait cinq contre six.

Au commencement de la deuxième période Art Smith s'est vu donner une majeure pour avoir donné un croc-en-jambe à Concher, comme celui-ci allait vers un point certain prenait un repos forcé, bleusant la figure par le bâton de Chuck Concher.

Sommaire: Toronto buts: Connell; Défense: Art. Smith; Défense: Al. Smith; Centre: Lamb; avant: Kilrea; Finition: Finnegan.

Subs. Toronto. — Horner, Jackson, Concher, Primeau. Subs. Ottawa. — Gagné, Cox, Grovonor, Bourgeault, Kinella, Touhey.

Arbitres: Cleghorn et Corbeau. Première période: 1—Ottawa Kilrea, (Cox) 18.07; Puntions: Smith, Gagné, Jackson.

Deuxième période: 2—Toronto Concher 3.33; Puntions: Smith, majeure, Cotton, Bailey 2, Gagné.

Troisième période: 3—Ottawa Smith (Gagné et Grovonor) 18.22; Puntions: Horner, Kilrea.

LA TETE DE LA LIGUE DES BANQUES EN JEU

Trois clubs peuvent y parvenir ensemble ce soir si Royale et Montréal gagnent

La ligne bancaire offre, ce soir, son avant dernier programme régulier de la saison courante et pour la banque de Montréal, qui rencontre la Canadienne Nationale, dans la première partie au programme, la joute est d'une importance capitale.

Sur un pied d'égalité pour la seconde place avec la Royale, elle doit presque concéder une victoire à sa rivale, ce soir, puisque les Banques Unies ne semblent pas de taille à faire beaucoup de mal. Et si elle-même perdait contre la banque Canadienne-française, ses chances de finir en seconde place diminueraient avec une rapidité déconcertante.

Montréal et Nationale fournissent toujours un spectacle éblouissant et il est intéressant de voir la rapidité de Slater, par exemple, contre la robuste défense que composent Brunet et Paul Arand.

Les équipiers de Montréal sont déterminés à rester dans la course et la lutte entre eux et les Nationaux devrait être contestée au possible.

En balais de rideau, St-Germain et Delahay, le duo sensationnel de la Royale casera sans doute de filer encore plus loin en tête des compteurs de la ligue, aux dépens des Banques Unies.

Ces derniers, qui ont joué de malchance toute la saison, feront tous les efforts pour mettre des bâtons dans les roues de la Royale et il se pourrait bien que la seconde position reste en suspens jusqu'à la dernière joute le semaine prochaine.

Une victoire pour Montréal et Royale ferait passer les deux en tête sur un pied d'égalité avec Canadienne Nationale, et pour éviter pareil résultat l'on peut être assuré que chacun des trois essaiera de remporter la victoire avec énergie.

LA PIPE Cavité Cavitité de Luxe faite à Londres Avec étui et bouquin en ambre, monté en or \$6.00 Avec sac en chamollette et bouquin en vulcanite, \$2.50 E.-N. CUSSON, 7062, St-Denis, Montréal

DETROIT TRIOMPHE DES BLACK HAWKS

Une période supplémentaire leur donne l'avantage. — Egaux avec Rangers

Les Falcons de Détroit, se sont remis sur un pied d'égalité avec les Rangers par une victoire de la dernière heure sur les Chicago, ici, hier soir. Détroit et Rangers sont maintenant tous deux en troisième position dans le classement de la N.H.L., section américaine, et ils se livreront une lutte acharnée d'ici à la fin de la saison.

Le Détroit est revenu à l'avant après avoir laissé l'avantage aux Black Hawks la plus grande partie de la joute.

Ebbie Goodfellow a ajouté trois points à son crédit et a repris la tête de la ligue en points comptés.

Sommaire: Chicago buts: Dolson; Défense: Noble; Défense: Rockburn; Centre: Newman; avant: Cooper.

Ottawa buts: Connell; Défense: Art. Smith; Défense: Al. Smith; Centre: Lamb; avant: Kilrea; Finition: Finnegan.

Subs. Chicago. — Abel, Ripley, Somers, March, Jenkins, Wentworth, England, Cook, Gotselag, Adam, Couture. Subs. Détroit. — Evans, McInelly, Goodfellow, Filmore, Sorrell, Golds-worthy, McCabe, Aurie, Hay.

1ère période: 1—Chicago: Cook (March) 14.40; Puntions: Rockburn, Lewis.

2ème période: 2—Chicago: Couture (Goodfellow) 2.55; 3—Détroit: Sorrell 3.55; 4—Détroit: Goodfellow (Sorrell) 1.00; 5—Chicago: Ripley (Couture) 1.30; Puntions: Cook, Bostrum.

3ème période: 6—Détroit: Goodfellow (Cooper) 1.55; 7—Détroit: Hay (Aurie) 3.25; 8—Chicago: Lomena (England, Somers) 2.28; Pas de punition.

Période supplémentaire: 9—Détroit: Sorrell (Goodfellow) 5.30; Puntion: England.

LES QUILLES

LIGUE CONCORDIA

Table with columns: Estimeurs, Magasins, Total. Rows: Chaperonier, Gravel, Vaillancourt, Houde, Giroux, etc.

Totaux: 581 580 500 1661

Mason 87 109 141 337; Collin 59 75 87 221; Dummy 90 86 86 262; Gagnon 92 120 102 315

Totaux: 434 466 572 1472

Quevillon 101 126 126 353; Gagné 112 108 126 340; Gagnon 72 52 74 198; Desroches 128 89 115 322; Paquet 82 111 115 308

Totaux: 495 480 555 1530

Eau: Boyer 112 107 80 299; Garault 64 121 107 292; Desroches 134 169 114 417; Constance 104 123 102 329; Dummy 72 52 74 198

Totaux: 486 572 477 1535

Arérages: Jonnard 101 91 107 299; Champagne 106 96 102 304; Robichaud 115 163 106 385; Villemaire 130 145 129 404; Charpentier 131 142 106 379

Totaux: 583 637 550 1771

Position des clubs 2e série: G. P. Estimeurs 10 2; Magasins 9 3; Cotisation 7 5

CEDULE DE LA LIGUE INTERNATIONALE DE BASEBALL — SAISON 1931 —

Large table with columns for teams (TORONTO, BUFFALO, ROCHESTER, MONTREAL, READING, BALTIMORE, JERSEY CITY, NEWARK) and rows for dates and game times.

ARRAGES PAUL KELER EST DEFAIT

Newark, 19. — Paul Keler, champion français à courtes distances, s'est fait battre hier soir, mais il a fallu le plus brillant des américains, Ray Conger, pour lui faire avaler la pilule.

ST-GODARD EN TETE

Québec, 20. — Emile St. Godard, le champion de l'an dernier, s'est classé premier, hier, dans la première étape du Derby de chiens de Québec. Léonard Sepalla, le gagnant de 1929 est arrivé en seconde place. Earl Brydges troisième, G. Girard de Québec, quatrième, et Shorty Rusick cinquième.

MARATHON SAMEDI APRES-MIDI

Samedi, le 21, marathon en raquettes, pour amateurs, organisé par A. MacDuff; le départ aura lieu du coin du Parc Lafontaine à Rachel, à 2 h. 15 et le parcours sera le suivant: Parc Lafontaine, Sherbrooke, Papineau, Rachel, quatre tours, distance 7 milles.

AMELIORATIENS POUR EDMONTON

Edmonton, Alberta, D. P. C. — La commission d'urbanisme de la ville d'Edmonton va examiner le projet de construire une réplique du vieux fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson et d'importantes améliorations pour les rues de la basse ville, qui ont énormément souffert des mauvais plans dressés antérieurement.

BUREAU DE PCSTE DE DEUX MILLIONS

Boston, Mass. 19. — D. P. C. — Le nouveau bureau de poste central de cette ville qui sera érigé sur l'emplacement actuel du terminus de la Station Sud, selon les plans du maître de poste M. Charles E. Gow, coûtera \$2,000,000 et aura 600 pieds de long et 100 pieds de large. Cet édifice aura cinq étages.

Toutes les mesures ont été prises pour rendre le service postal plus expéditif, un meilleur service aux malles venant de l'ouest et du sud. Ce système fera économiser plus de \$400,000 par année, par l'élimination de plusieurs sous-divisions postales et le paiement du service des chemins de fer.

FORUM WILBANK 6131

LIGUE DES BANQUES

N.Y. AMERICANS VS CANADIENS

THEATRE FRANÇAIS

THEATRE NATIONAL

VIENNESE NIGHTS

ST DENIS

CAPITOL

PASSION FLOWER

ROYAL BIRD

PALACE

LOEWS

WAY FOR A SAILOR

MONTREAL DRY DOCKS LIMITED
INGENIERS EN NAVIRES, INGENIERS ET CHAUDRONNIERS
127 RUE MILL, MONTREAL

LE LION D'OR 1676 RUE ONTARIO EST
OUVERTURE DU "GRILL" ET SOUPER DANSANT
Tous les soirs de 8 p.m. à la fermeture

UNION ASSURANCE SOCIETY LIMITED
ASSURANCE FEU ET AUTOMOBILE
Albert Bernard
Agent Spécial, Département français

LA BOULANGERIE LAUZON
Invité
Les lecteurs du Canada à visiter son nouvel établissement.

Administration Soignée
des successions
Quelque petite que soit votre succession, elle demandera l'attention soignée d'un exécuteur de haute expérience.

PAPIER KRUGER
PAPERS DE TOUT GENRE
MAIN SEBO, MONTREAL

MARQUES DE COMMERCE
Demandez le Manuel traitant des brevets d'invention, Marques, etc.

AVIS
AUX FABRICANTS DE LONGINES CHEVROIS, PARTICULIEREMENT LONGINES OU CHEVROIS ANGIENNES ET AUTRES VILLES.

ROLLAND RINFRET
COURTIER EN ASSURANCES
Suite 708
Insurance Exchange Bldg
276, rue St-Jacques Ouest

General Trust of Canada
Cette corporation va tenir, ce matin, son assemblée générale, et l'on y déposera le troisième bilan annuel.

Le Trust fixe de Placement
qui a nom
Canadian International Trustee Share
est un moyen accessible à tous d'avoir un portefeuille complet et sage ordonné.

Consolidated Investment Corporation of Canada
Sérieux accroissement de revenu.
De \$1 079,519.77 était en 1929, il est passé à \$1,364,749. Il est vrai que l'exercice 1929 ne couvrait que 10 mois et demi d'opérations.

Public Service Corporation of New Jersey
Le rapport annuel pour 1930 accuse une balance de \$22,048,023. Toutes provisions faites pour les charges diverses afférentes aux dividendes, taxes et réserves.

GEOFFRION & CIE
LIMITÉE BANQUIERS EN VALEURS
221-225 ouest, rue Notre-Dame, MONTREAL

BRUITS ET NOUVELLES LES ASSEMBLEES

LE BENEFICE DU PACIFIQUE ABANA A BESOIN D'AUTRES FONDS

Le président fait savoir que le dividende de l'exercice 1930 a été gagné. — Les revenus de sources diverses sont plus élevés que les années précédentes.

D'après le bilan qui vient d'être publié, l'actif réalisable de la mine n'est que de \$5,440, quand les exigences dépassent deux cent mille dollars.

Il s'est produit, hier, à l'assemblée annuelle de l'Abana Mines, à l'hôtel Mont-Royal, deux faits importants. On a appris, en premier lieu, que contre \$214,431 d'exigibilités, la compagnie n'allait que \$5,440 de disponibilités.

Le second fait saillant de la réunion a été le refus du conseil d'administration de se laisser réélire. Il se composait de M.M. Connell, J. M. Pritchard, F. A. Kent, Ernest Dussault, C. B. Howard, J. H. C. Waite, J. C. E. Trudeau.

National Brick: Le dividende des actions de préférence est suspendu par suite des conditions défavorables du marché.

Le pétrole: Il semble peu probable que le congrès élève des droits sur le pétrole, en même temps qu'en restreigne les importations.

Westinghouse Electric: On conçoit généralement que le bilan de 1930 accusera un léger déficit après paiement du dividende de \$5. L'année précédente le bénéfice s'élevait à \$10.15.

Byers: C'est là une autre affaire que menacent les syndicats. Il y aurait, à ce qu'on dit, un gros intérêt à découvrir.

North American: Le bénéfice se chiffre par \$4.53 l'action comparativement à \$5.03 l'exercice précédent.

Canada Iron Foundries: Les gains de la fonderie ont été moindres en 1929; néanmoins le bilan annuel de Canada Iron Foundries que l'on vient de rendre public.

Le commerce français: Les exportations en janvier n'ont été que de 2,575,000 francs et les importations de 2,816,000 francs.

Les dividendes: Texas Gulf Sulphur déclare son dividende régulier. Il est de même d'American Locomotive, d'International Petroleum, de National Lead.

Les arts aux Etats-Unis: Les Américains ont dépensé en 1929-30, \$250,000,000 en beaux arts. Environ un tiers de ce chiffre a été consacré à l'achat de vieux maîtres.

La philosophie d'Henry Ford: Comme on demandait à Henry Ford quel était le meilleur moyen de ramener la prospérité, il répondit simplement: "Mais la prospérité, nous l'avons en ce moment, c'est de la prospérité que nous avons besoin, ajouta-t-il, "Aucun peuple ne peut être prospère à moins que tous les peuples ne soient prospères."

LA COTE COURS DU 19 FEVRIER 1931

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: TITRES, Ouy Max, Min, Ferm. Includes Abitibi Paper, Adams Express, Air Reduction, etc.

Table with columns: TITRES, Ouy Max, Min, Ferm. Includes Abitibi Paper, Adams Express, Air Reduction, etc.

Table with columns: TITRES, Ouy Max, Min, Ferm. Includes Abitibi Paper, Adams Express, Air Reduction, etc.

Table with columns: TITRES, Ouy Max, Min, Ferm. Includes Abitibi Paper, Adams Express, Air Reduction, etc.

Table with columns: TITRES, Ouy Max, Min, Ferm. Includes Abitibi Paper, Adams Express, Air Reduction, etc.

Table with columns: TITRES, Ouy Max, Min, Ferm. Includes Abitibi Paper, Adams Express, Air Reduction, etc.

Table with columns: TITRES, Ouy Max, Min, Ferm. Includes Abitibi Paper, Adams Express, Air Reduction, etc.

Table with columns: TITRES, Ouy Max, Min, Ferm. Includes Abitibi Paper, Adams Express, Air Reduction, etc.

Table with columns: TITRES, Ouy Max, Min, Ferm. Includes Abitibi Paper, Adams Express, Air Reduction, etc.

Table with columns: TITRES, Ouy Max, Min, Ferm. Includes Abitibi Paper, Adams Express, Air Reduction, etc.

Table with columns: TITRES, Ouy Max, Min, Ferm. Includes Abitibi Paper, Adams Express, Air Reduction, etc.

Table with columns: TITRES, Ouy Max, Min, Ferm. Includes Abitibi Paper, Adams Express, Air Reduction, etc.

Table with columns: TITRES, Ouy Max, Min, Ferm. Includes Abitibi Paper, Adams Express, Air Reduction, etc.

Table with columns: TITRES, Ouy Max, Min, Ferm. Includes Abitibi Paper, Adams Express, Air Reduction, etc.

Table with columns: TITRES, Ouy Max, Min, Ferm. Includes Abitibi Paper, Adams Express, Air Reduction, etc.

Table with columns: TITRES, Ouy Max, Min, Ferm. Includes Abitibi Paper, Adams Express, Air Reduction, etc.

Table with columns: TITRES, Ouy Max, Min, Ferm. Includes Abitibi Paper, Adams Express, Air Reduction, etc.

Table with columns: TITRES, Ouy Max, Min, Ferm. Includes Abitibi Paper, Adams Express, Air Reduction, etc.

LA TENDANCE

Le premier trimestre est déjà à moitié revécu. Banquiers et industriels cherchent à calculer quel sera le bénéfice de ces trois premiers mois.

LA JOURNEE

Le virement: Bourse de Montréal, 48,295 contre 19,443 mercredi. Petite Bourse, 11,813 contre 5,401.

En augmentation: Canadian Power, Bell Cement, Canadian Car, Dominion Bridge, Steel, Fraser, Cockshutt, Imperial Oil, B. A. Oil, Distillers-Sea-gram, Walker, etc.

En diminution: Canada Power, Bell Cement, Canadian Car, Dominion Bridge, Steel, Fraser, Cockshutt, Imperial Oil, B. A. Oil, Distillers-Sea-gram, Walker, etc.

Une belle journée, et même une journée splendide. En premier lieu, l'activité est revenue au niveau des jours heureux d'autrefois.

Un seul compartiment a fléchi en groupe, celui de la construction mécanique, mais les pertes sont d'ordinaire fractionnaires.

Papiers: Fraser s'inscrit, sur un très gros virement, à 1-1-2, appréciation d'un demi Canada Paper recule un peu.

Utilités: Montreal Power fait un gain de deux points et demi; Shawinigan, Quebec Power, B. C. Power montent tous de deux points.

Construction mécanique: Bridge baisse d'un demi; Canadian Car, d'un point; National Steel Car est seul à monter.

Alimentation: Atlantic Sugar avance de deux points sept huitièmes; Gard, de trois quarts de point; National Breweries, de trois quarts; Viaw, d'un demi.

Divers: McColl gagne un quart. General Steel Wares, Cockshutt généralisent.

PETITE BOURSE: Des cours généralement lourds. Les pétroles, les distilleries et les industriels reculent. Noranda monte sensiblement.

BOURSE DE NEW-YORK: La place s'est vite remise de la faiblesse de mercredi, et la journée se termine par des gains variant de 1 à 6 points.

LES COURS D'IL Y A UN AN: 20 février 1930. Abitibi 21 1/2-30, Bell Telephone 12 1/2-15, etc.

CHANGES ETRANGERS: Cours approximatifs de clôture, fournis par le club de Relations Étrangères, la Banque Canadienne Nationale, Montréal.

MARCHE DES OBLIGATIONS: Compilé par Jenks, Gwynne & Co. Argentine 6%, 1961, 8 1/2%, etc.

LA NEW YORK

Compagnie d'Assurances sur la Vie

51 Madison Avenue, New York, N.Y.

(Constituée sous les lois de l'Etat de New York)

COMPAGNIE MUTUELLE, FONDEE EN 1845

DIVIDENDES Payables en 1931 \$72,542,000 NOUVEAUX CONTRATS 1930 \$900,897,000 Fonds Prêtés aux Assurés Canadiens ou placés en Valeurs Canadiennes \$56,600,000



ASSURANCES EN COURS au 31 déc. 1930 \$7,626,000,000 SUCCURSALES dans la plupart des villes importantes des Etats-Unis et du Canada

QUATRE-VINGT-SIXIEME COMPTE-RENDU ANNUEL

A nos assurés :

Nous avons, la plupart d'entre nous, travaillé ensemble depuis bien longtemps. Mes services à la NYLIC couvrent une période de quarante-deux ans. Il y a près de vingt-quatre ans que je suis Président de la New-York Life Insurance Company.

Durant ces vingt-quatre ans, votre nombre s'est multiplié par trois, et votre propriété collective dans notre Compagnie s'est multipliée par trois et demi. Vous avez donné, en une génération, une grande démonstration de la puissance qui résulte de la coopération parmi la race humaine.

Deuxièmement, — qu'il est de la nature de l'homme d'être honnête, et que ceux qui dans les affaires occupent des situations de responsabilité et de confiance, sont plus honnêtes et beaucoup plus capables que la majorité des hommes.

Au sortir des affreux désastres financiers de 1930, on se demande si une telle crise était vraiment nécessaire en tout ou en partie. On se demande pourquoi des épreuves si navrantes ne devraient pas cesser naturellement dans des pays organisés pour sauvegarder la force et l'inspiration qui proviennent du labeur productif individuel et de la possession de la propriété privée.

L'assurance-vie américaine atteint sa présente grandeur en temps opportun pour pouvoir répondre à cette question. Il est vrai que dans cette partie du monde la plus libre et la plus individualiste (les Etats-Unis et le Canada), nous venons de subir une épreuve inquiétante. Aurait-on pu l'éviter, sinon entièrement, au moins dans ses plus tristes effets ? Je réponds qu'on l'aurait pu, et qu'un jour on saura éviter, dans une grande mesure, de pareils événements.

En revenant de ce recul de notre système économique, nous constatons qu'une chose demeure sans changement et, en somme, intacte.

En revenant de ce recul de notre système économique, nous constatons qu'une chose demeure sans changement et, en somme, intacte. Il est presque littéralement vrai que chacun qui possède des biens est plus pauvre aujourd'hui qu'il ne l'était il y a un an; mais en autant que ses possessions sont représentées par l'Assurance-Vie, il est aussi riche aujourd'hui qu'il l'était il y a un an.

Elles (ses polices "Vie" ou "Dotation") n'ont aucunement perdu de leur valeur, — sauf s'il s'en est servi comme garantie pour pouvoir faire face à d'autres obligations. Supposons que le total d'assurances en cours il y a un an ait été de 220 milliards au lieu de la moitié de cette somme; — supposons que les actifs des diverses Compagnies aient été de 38 milliards au lieu d'en être la moitié. De combien auraient été réduites la spéculation et les pertes en 1930 ?

Les Compagnies d'Assurances sur la Vie atteindront un jour ces grands totaux et elles les dépasseront; et d'année en année leurs ressources constitueront un facteur croissant et conservateur dans tout ce qui affecte le problème de la propriété.

Les ressources des Assurances-Vie ne sont pas employées spéculativement. Par rapport à notre richesse nationale totale, ces ressources représentent un facteur dont l'importance s'accroît constamment. Elles augmentent le facteur de stabilité et diminuent celui de la chance. Cet accroissement a été constant depuis près d'un quart de siècle. Les assurances en cours auront doublé et les ressources auront doublé, longtemps avant que la richesse de nos pays ait doublé. La leçon qui en ressort, c'est qu'il se produit des changements économiques d'une signification profonde et d'une importance fondamentale: changements qui sont le résultat des progrès surprenants de l'Assurance sur la Vie. L'Assurance-Vie a réalisé tout ce que promettaient ses partisans les plus fervents, et maintenant elle sort de cette catastrophe mondiale sans en avoir été sensiblement affectée, et en rendant au public un service que peu sauront jamais assez apprécier.

ORGANISEE POUR MITIGER LES TERREURS DE LA MORT, L'ASSURANCE-VIE EST DEVENUE UNE DEFENSE INTREPIDE, DE PLUS EN PLUS PUISSANTE, CONTRE LES DESASTRES ECONOMIQUES QUI DEVAIENT PERIODIQUEMENT LE MONDE COMMERCIAL.

En d'autres mots: Par l'Assurance sur la Vie, nous sauvegardons dans ces grands et libres pays l'esprit d'entreprise personnelle et les droits de la propriété individuelle; et en même temps nous utilisons la force presque illimitée qui vient de l'union et de l'action en commun.

Nous faisons des progrès contre le désastre économique et nous allons continuer à faire des progrès, parce que l'Assurance sur la Vie continuera à progresser.

Dans les pays libres, il n'y a pas moyen d'arrêter la spéculation; l'interdire arbitrairement serait aller à l'encontre des principes de la liberté. MAIS! Il y a un bien grand MAIS! Lorsque l'Assurance sur la Vie sera devenue le grand réservoir dans lequel les gens placeront leurs épargnes en mesure croissante, la spéculation deviendra relativement moindre et ainsi, presque imperceptiblement, nous aurons alors adopté un nouveau programme économique.

Ce programme économique sera fondé sur la coopération, capablement dirigée, et la fidélité. Voilà, en somme, une assez bonne description des éléments qui ont fait la grandeur de nos Compagnies d'Assurances sur la Vie: — coopération, gérance capable, fidélité, — et j'ajoutera aussi: travail ardu.

Le bilan ci-dessous vous montre quel rôle splendide votre Compagnie remplit dans l'ensemble. Le président: DARWIN P. KINGSLEY.

La New York, Compagnie d'Assurances sur la Vie

Table with columns: ACTIF, PASSIF, and various insurance-related items with monetary values.

- CONSEIL D'ADMINISTRATION: LAWRENCE F. ABBOTT, JOHN E. ANDRUS, NATHANIEL F. AYER, CORNELIUS N. BLISS, MORTIMER N. BUCKNER, THOMAS A. BUCKNER, NICHOLAS MURRAY BUTLER, CALVIN COOLIDGE, GEORGE B. CORTELYOU, WALTER W. HEAD, CHARLES D. HILLES, HALE HOLDEN, CHARLES EVANS HUGHES, JR., ALBA B. JOHNSON, PERCY H. JOHNSTON, WILLARD V. KING, DARWIN P. KINGSLEY, RICHARD I. MANNING, GERRISH H. MILLIKEN, FRANK PRESBREY, JOHN J. PULLEY, FLEMING H. REVELL, GEORGE M. REYNOLDS, JESSE ISIDOR STRAUS, RIDLEY WATTS

CHRONIQUE DES TRIBUNAUX

FALSIFICATION DE CONNAISSEMENT

Injonction contre les commissaires du port. — Un bref pour contester jugement

Deux affaires présentant un intérêt particulier, hier, en cour supérieure. La première devant le juge Cousineau qui a ordonné l'émission d'un bref pour porter un cas devant une juridiction supérieure. Il s'agit de l'affaire Dion. Cité devant le juge de la circulation, M. Dion prétend que la signalisation électrique qu'il n'est pas justiciable de la cour du recorder en pareil cas. Me Saint-Pierre qui représente la ville n'a fait aucune opposition à la demande de bref, qui sera reportable dans six jours.

LES FAILLITES

COUR SUPERIEURE DIVISION DE FAILLITE R. Lafond, débiteur, et Hudon, Hébert, Chaput Léc., requérant. Ordonnance de séquestre rendue. V. Lamarre, gardien; Arthur Delisle, régistrier. La Cie des Remèdes de l'abbé Warre-Lod., faillite, et V. Lamarre et C. Cloutier et al., requérants. Jugement autorisant requérants à continuer procédures etc. Arthur Delisle, régistrier. Josaphat Clothier, faillite, et W. Dampousse, syndic, et C.A. Gillis, requérant. Jugement déclarant W. Dampousse en mépris de Cour pour refus de payer somme etc. Hon. juge Panneton. Bobby Thermos Ranges Ltd., faillite, et J.F. Bouala, syndic, et Tremblay, Déloraine & Cie., requérants. Jugement renvoyant requête avec dépens. Hon. juge Panneton. Mendelson Bros., (Elka Mendelson), faillite, et S.R. Weaver et Lamarre, syndics. Jugement libérant la cédante autorisée à compter du 17 août 1931. Hon. juge Panneton. Western Beef & Provision, Limited, en liquidation, et La dite Compagnie, requérants. Jugement permettant à la dite Compagnie de procéder sous la loi des liquidations. A. Delisle, régistrier.

PELERINAGE OUVRIER A ROME

Pour célébrer le quarantième anniversaire de l'encyclique "Rerum Novarum"

A l'occasion du quarantième anniversaire de la célèbre encyclique "Rerum Novarum", transmise au monde entier par Sa Sainteté Léon XIII, le pontife du temps, la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, sous les instances de S. E. le Délégué Apostolique et de S. E. le cardinal Rouleau, archevêque de Québec, a décidé d'organiser un grand pèlerinage à Rome pour commémorer dignement la publication de cette encyclique, qui oriente le monde catholique dans les voies de l'action sociale et définit clairement la situation des ouvriers. Ce pèlerinage aura lieu en mai prochain et les congressistes ont déjà retenu des places à bord du paquebot "Empress of France" du Pacifique Canadien, qui quittera Québec le 28 avril. Le retour au Canada s'effectuera le 14 juin. Pendant les 47 jours qu'ils seront outre-mer, les pèlerins pilotes par les guides expérimentés de l'American Express visiteront la France, l'Italie, la Suisse, la Belgique et l'Angleterre, avec un bref arrêt à Genève.

COUR SUPERIEURE DIVISION DE PRATIQUE

Le 19 février, 1931. Présent: L'honorable juge P. Cousineau. Les jugements suivants furent rendus: Capitoll Loan and Discount Ass. vs F. Lachman et al.; jugement pour \$138,86 avec int. et dépens. Dalys Construction Co. vs Ralph Pitman; jugement rejetant exception à la forme. De Rose Corneau vs Louis Fruchter; jugement accordant motion pour examen de la demanderesse. E. Guimond vs A. Denis et al.; jugement rejetant motion pour péremption d'instance. De Emma Langlois vs De Eliza A. La wet al.; jugement en déclaration d'hypothèque pour \$1,000, avec int. et dépens. Arthur Bradley vs Paul Quessel; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion pour \$150 avec int. et dépens. Della Denise Naud vs J. B. Tremblay; jugement pour \$140, avec int. et dépens. Ludger Gravel vs Jos. H. Desfossez et Ovide Robin, T. S.; jugement contre le T. S. par défaut. Besoul Millet vs Leas vs Montreal Tramways Co.; jugement accordant motion pour examiner demandeur. De Armand Boisseau vs Jos. Mailhot et De M. J. Mallette, opté; jugement ordonnant examen du demandeur. De Vve E. Robert vs Ubald Jean; jugement pour \$217, avec int. et dépens. B. B. Lusher vs A. Scott; jugement pour \$175 avec int. et dépens. C. E. Beaudoin vs Joseph Desrosiers; jugement déclarant privilège nul. Joseph Paquette vs Geo. J. French; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion pour \$128, avec int. et dépens. L. Latraverse vs R. Arvisais; jugement maintenant demande reconventionnelle. M. Kaufman vs Harry Aronoff; jugement maintenant saisie gagerie en expulsion. Giovannianni et T. Brassard vs O. M. C.; jugement déclarant immeubles affectés et hypothéqués. Dionis Millet vs Les Héritiers de feu Alexis Baribeau; jugement déclarant interrogatoires pro confesso. J. A. Dufresne vs Généreux Motor Co. Ltd.; jugement accordant motion pour réunir demandes. W. Madon vs J. Landry & De A. Blais, opté; jugement ordonnant examen de l'opposante. G. N. Clermont Lécé vs J. S. Blondin & De Camélia Pinault, opté; jugement accordant motion ordonnant de produire certificat de mariage. National Loan & Discount Ass. vs Morris Merson & De Dora Geffin, T. S.; jugement maintenant breg de saisie-arrêt non et valable. O. Desautels vs E. Houle; jugement pour \$1000.00, avec int. et dépens. Aldéric Caron vs Joseph Elie; jugement autorisant le requérant à poursuivre en forma pauperis. De Fuzza Payette vs Ernest Drouin; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion. Patrick Laurence vs Chs. Cenat Lapalme & al.; jugement pour \$276.23 avec int. et dépens. Georges Courville vs W. A. Richardson; jugement pour \$151 avec int. et dépens.

L'IMMEUBLE

Au cours de la journée d'hier, 25 ventes ont été enregistrées au montant de \$107,837.80. Sur le total des ventes, 14 étaient au montant de \$2,000 ou plus. Pour une transaction entre A. L. Caron et H. Provencher, au montant de \$15,750 transigée pour des immeubles sur l'avenue du Parc, le quartier Laurier a remporté la deuxième place. Le quartier Ville-roy a figuré en première sur la liste, avec trois ventes se totalisant à \$26,675. Voici d'ailleurs la liste complète des ventes subdivisées par quartier et par ordre d'importance: Ahunatic. — Rue Berri. Bât. No 10888. Lot No 246-489. — De D. V. Nette à De A. Provost, \$4,800. — N. Brunet, notaire, 1931. Rue DeLorimier. Bât. No 7306. Lot No 478-191. Terrain 25 x 83 pds. — A. Lamoureux à W. Simard, \$2,800. — J. F. Cardinal, notaire, 1931. Rue Molson. Bât. No 6970. Lot No 474-5. Terrain 25 x 152 pds. — J. B. Loiseau à E. Dubreuil, \$2,000. — N. Brunet, notaire, 1931. Laurier. — Avc du Parc. Vacants. Lot pte No 12-42, 43, 44, 14-60, 61. Terrain 55 x 101 pds. — A. L. Caron à H. Provencher, \$15,750. — R. P. Couture, notaire, 1931. Montcalm. — Rue Cartier. Bât. No 6290. Lot No 211-194, 195. Terrain 20 x 54 pds. — De I. Bombi et Uxor à J. T. Larsen, \$2,500. — J. A. E. Boileau, notaire, 1931. Mont-Royal. Avc Maplewood. Vacants. Lot No 28-207, 208, 28-294. — J. A. Terrain 5,200 pds. — J. A. Trudeau à L'Université de Montréal, \$5,225, égal \$0.95 le pied. — E. Biron, notaire, 1931. Notre-Dame-de-Grâce. — Rue Turcot. Bt. Nos 5212 à 5214. Lot No 186-41. — De F. X. Boileau à V. Larente, \$5,000. — H. Francoeur, notaire, 1931. Ave Trans-Island. Vacant. Lot No 50-1030. Terrain 30 x 80 pds. — Montreal Development and Land Co., Ltd à Z. Trudeau, \$960. — D. Cameron, notaire, 1931. Ave Marieville. Vacant. Lot No 149-277. — De J. J. Bessé à F. W. Pinfold, \$506. — J. A. Allard, notaire, 1931. Ave Somerset. Vacant. Lot No 149-281. — Delle K. D. Gorman à F. S. Bromm, \$421.80. — J. A. Allard, notaire, 1931. Rosemont. — Paul Krueger à Bât. No 2856. Lot No 172-118. Terrain, 25 x 90 pds. — De H. Desormiers à L. Lahale, \$2,500. — D. Corbell, notaire, 1930. Paul Krueger. Bât. No 2855. Lot No 172-118. Terrain 25 x 90 pds. — De Baron à De H. Desormiers, \$2,500. — D. Corbell, notaire, 1928. Chemin public. Vacant. Lot No 370-416. Terrain 25 x 78 pds. — J. H. McGraff à P. Kindelevitch, \$250. — P. Guillet, notaire, 1928. Cité d'Outremont. — Chemin public. Vacant. Lot No 33-238. Terrain 300 pds. — B. Rosenberg et al à La Cité d'Outremont, \$376. — E. CVholte, notaire, 1931. St-Henri. — Rue Duvernay. Bât. Nos 119 à 123. Lot, 1-2 S.E. No 2393 Terrain 32 x 55 pds. — Delle M. LeFebvre à L. Lafebvre, \$4,000. — J. A. St-Pierre, notaire, 1931. St-Jean-Baptiste. — Rue DeLa Roche. Bât. Nos 4373 à 4389. Lot No 7-102, 103. Terrain 50 x 80 pds. — J. A. Thibaulteau à De A. H. Ryan, \$10,000. — G. Maynard, notaire, 1931. St-Michel. — Blvd St-Laurent. Bât. No 5706. Lot 11-292. Terrain, 25 x 74 pds. — J. D. C. Martin Lécé à De G. Martin, \$1,500. — H. Schetagné, notaire, 1931. Cité de Verdun. — Rue Riverview. Vacants. Lot No 4681-141, 142. Terrain 80 pds en front. — S. Godin à G. L. Labelle, \$1,250. — A. E. Prud'homme, notaire, 1931. Ville Mont-Royal. — Blvd Gouin est. Bât. No 3299. Lot No 99. — A. Claude à De G. H. Lalonde, \$8,000. — J. P. Lamarche, notaire, 1931. Rue des Récollets. Vacant. Lot No 73-321. Terrain, 4,231 pds. — L. Rousseau à Canadian National Ry Co, \$125. — E. Godin, notaire, 1931. Rue des Récollets. Vacant. Lot No 73-650. Terrain 25 x 92 pds. — A. Hébert et al à Canadian National Ry Co, \$100. — E. Godin, notaire, 1931. Ville Mont-Royal. — Avc Carrière. Bât. 617-278. — Mount Royal Housing Co., Ltd., à E. H. Bridger, \$10,750. — H. Decary, notaire, 1931. Ville-roy. — Rue St-Denis. Bât. Nos 7565 à 7571. Lot No 2643-328-1, 2643-227-2. Terrain, 30 x 90 pds. — Dame O. Léveillé à F. Dupuis, \$17,750. — J. H. Marin, notaire, 1931. Rue St-Jérôme. — Bât. 7817, 7819. Lot No 490-149. Terrain 25 x 74 pds. — J. Bélaive vend à D. Cristofaro, \$7,225. — J. H. Girard, notaire, 1931. Rue LaJeunesse et de Sastelneau. Vacant. Lot No 2628-25. Terrain 40 x 32 pds. — D. Cristofaro à J. Bélaive, \$1,700. — J. H. Girard, notaire, 1931.

LES GRAINS

Table with columns: Cereals (Wheat, Barley, Oats, etc.) and their prices per bushel.

LES DENREES

Table with columns: Various commodities (Sugar, Flour, etc.) and their prices per unit.

CORB DE NEW-YORK

Table with columns: Stock market data for various companies and indices.

LES OEUVRES DE MEILHAC ET HALEVY

Two large amuseurs de leur temps: Henri Meilhac et Ludovic Halevy, fut le sujet traité à l'Alliance française de Sherbrooke, lundi dernier, par le comte d'Ornano, licencié d'histoire et arrière-petit-fils du comte d'Ornano, maréchal de France et grand chancelier de la légion d'honneur.

Le conférencier répudia d'abord le "Que la fête commence" que Sacha Guitry met dans la bouche de Napoléon III, au début du tableau qui représente une scène du second Empire, dans la pièce "Histoires de France". Le comte d'Ornano relata les circonstances de la rencontre de ces deux collaborateurs qui firent un pied-de-nez à l'olympie, puis parla de "La Belle Hélène" et de "La Grande Duchesse". Ces opéras bouffe font encore sailli comble aujourd'hui. Bien des opérètes américaines, dit-il, s'en inspirent encore.

M. L. P. Robitoux, de Sherbrooke, présente la conférence et le remercie.

Pronostics pour aujourd'hui: Lacs inférieurs et baie Georgien. — Vents modérés; neigeux avec vent beau; peu de changement; nord de l'Ontario. — Généralement peu de neige; peu de changement dans les districts du sud. Vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent. — Vent du nord-est; nuageux avec un peu de neige; peu de changement. Saint-Laurent. — Fort vent nord-est; nuageux avec neige en quelques endroits; peu de changement. Golfe et rive nord. — Vents frais déris; beau; peu de changement. Provinces maritimes. — Vent du sud-est; généralement beau; peu de changement. Saskatchewan et Alberta. — Généralement beau et doux. Manitoba. — Généralement beau doux. Québec Supérieur. — Beau; peu de changement.

MASSE & GAUTHIER Immeuble général Prêts hypothécaires 5504, rue Verdun Tel. York 4191

REVISIONS ATMOSPHERIQUES Toronto, 19. (P.C.) — La pression atmosphérique continue d'être forte au nord-ouest dans l'est jusqu'à Labrador ainsi que sur le littoral du Pacifique tandis qu'elle est plus faible en Saskatchewan et en allant vers le sud jusqu'au golfe du Mexique. Il a neigé un peu en plusieurs endroits de la province de Québec et de la province d'Ontario. Dans l'est et les provinces maritimes les nuages sont beaux et doux.

Chaque fois qu'un grand événement, sportif ou autre, a été annoncé d'avance, des centaines de personnes téléphonent au CANADA pour en connaître l'issue.

A l'avenir, il ne sera répondu qu'aux demandes de renseignements reçues à l'adresse téléphonique

HARBOUR 5134

FAITS DIVERS

25 PANTALONS VOLES
25 pantalons évalués à \$100 et 10 complets valant \$175 ont été volés à la manufacture de H. Atcovitch, 1119, rue Clark.

ENCORE UNE FOIS VICTIME
M. Louis Richstone qui a reçu la visite des voleurs, il y a quelque temps alors que son coffre-fort a été enfoncé et que la somme de \$300 lui fut prise.

LA SURETE DE PHILADELPHIE
La sûreté de Montréal a reçu une lettre de remerciement provenant du chef des détectives Connolly de Philadelphie pour avoir opéré l'arrestation de Thomas McHugh.

CH DE COLOMBES VOLES
Les cambrioleurs se sont introduits dans les bureaux des Chevaliers de Colomb, 1191 rue de la Montagne et ont réussi à voler une somme de \$150 dans des tiroirs.

LES SACQUES DANS LES EGLISES
Maurice Collin, Lionel Marvotte et Roland Macell, accusés d'avoir tenté de voler des sacs dans une église, ont été condamnés à deux ans de pénitence.

LE DEPART DE LA MISSION CANADIENNE
Plusieurs centaines de personnes s'étaient rendues à la gare Bonaventure, hier après-midi, pour voir partir la Mission Canadienne.

LES SACQUES DANS LES EGLISES
Maurice Collin, Lionel Marvotte et Roland Macell, accusés d'avoir tenté de voler des sacs dans une église, ont été condamnés à deux ans de pénitence.

LE SERVICE D'AUTOBUS SUR LE PONT DU PORT
Une enquête, faite hier, nous justifie d'annoncer que le service d'autobus sur le pont de la commission du port ne sera pas inauguré avant au moins une couple de semaines.

LA PROSPERITE DE FAIRE FACE A LA DEPRESSION
"Les gouvernements, les municipalités, les maisons d'affaires, les individus devraient avoir, en temps de prospérité, aux fonds nécessaires pour parer aux crises économiques toujours possibles, comme celle qui existe actuellement", faisait remarquer M. Norman Holland.

LES SACQUES DANS LES EGLISES
Maurice Collin, Lionel Marvotte et Roland Macell, accusés d'avoir tenté de voler des sacs dans une église, ont été condamnés à deux ans de pénitence.

LE SERVICE D'AUTOBUS SUR LE PONT DU PORT
Une enquête, faite hier, nous justifie d'annoncer que le service d'autobus sur le pont de la commission du port ne sera pas inauguré avant au moins une couple de semaines.

LA PROSPERITE DE FAIRE FACE A LA DEPRESSION
"Les gouvernements, les municipalités, les maisons d'affaires, les individus devraient avoir, en temps de prospérité, aux fonds nécessaires pour parer aux crises économiques toujours possibles, comme celle qui existe actuellement", faisait remarquer M. Norman Holland.

LES SACQUES DANS LES EGLISES
Maurice Collin, Lionel Marvotte et Roland Macell, accusés d'avoir tenté de voler des sacs dans une église, ont été condamnés à deux ans de pénitence.

LE SERVICE D'AUTOBUS SUR LE PONT DU PORT
Une enquête, faite hier, nous justifie d'annoncer que le service d'autobus sur le pont de la commission du port ne sera pas inauguré avant au moins une couple de semaines.

LA PROSPERITE DE FAIRE FACE A LA DEPRESSION
"Les gouvernements, les municipalités, les maisons d'affaires, les individus devraient avoir, en temps de prospérité, aux fonds nécessaires pour parer aux crises économiques toujours possibles, comme celle qui existe actuellement", faisait remarquer M. Norman Holland.

LES SACQUES DANS LES EGLISES
Maurice Collin, Lionel Marvotte et Roland Macell, accusés d'avoir tenté de voler des sacs dans une église, ont été condamnés à deux ans de pénitence.

LE SERVICE D'AUTOBUS SUR LE PONT DU PORT
Une enquête, faite hier, nous justifie d'annoncer que le service d'autobus sur le pont de la commission du port ne sera pas inauguré avant au moins une couple de semaines.

LA PROSPERITE DE FAIRE FACE A LA DEPRESSION
"Les gouvernements, les municipalités, les maisons d'affaires, les individus devraient avoir, en temps de prospérité, aux fonds nécessaires pour parer aux crises économiques toujours possibles, comme celle qui existe actuellement", faisait remarquer M. Norman Holland.

LES SACQUES DANS LES EGLISES
Maurice Collin, Lionel Marvotte et Roland Macell, accusés d'avoir tenté de voler des sacs dans une église, ont été condamnés à deux ans de pénitence.

LE SERVICE D'AUTOBUS SUR LE PONT DU PORT
Une enquête, faite hier, nous justifie d'annoncer que le service d'autobus sur le pont de la commission du port ne sera pas inauguré avant au moins une couple de semaines.

LA PROSPERITE DE FAIRE FACE A LA DEPRESSION
"Les gouvernements, les municipalités, les maisons d'affaires, les individus devraient avoir, en temps de prospérité, aux fonds nécessaires pour parer aux crises économiques toujours possibles, comme celle qui existe actuellement", faisait remarquer M. Norman Holland.

LES SACQUES DANS LES EGLISES
Maurice Collin, Lionel Marvotte et Roland Macell, accusés d'avoir tenté de voler des sacs dans une église, ont été condamnés à deux ans de pénitence.

LE SERVICE D'AUTOBUS SUR LE PONT DU PORT
Une enquête, faite hier, nous justifie d'annoncer que le service d'autobus sur le pont de la commission du port ne sera pas inauguré avant au moins une couple de semaines.

LA PROSPERITE DE FAIRE FACE A LA DEPRESSION
"Les gouvernements, les municipalités, les maisons d'affaires, les individus devraient avoir, en temps de prospérité, aux fonds nécessaires pour parer aux crises économiques toujours possibles, comme celle qui existe actuellement", faisait remarquer M. Norman Holland.

LES SACQUES DANS LES EGLISES
Maurice Collin, Lionel Marvotte et Roland Macell, accusés d'avoir tenté de voler des sacs dans une église, ont été condamnés à deux ans de pénitence.

LE SERVICE D'AUTOBUS SUR LE PONT DU PORT
Une enquête, faite hier, nous justifie d'annoncer que le service d'autobus sur le pont de la commission du port ne sera pas inauguré avant au moins une couple de semaines.

CONSEQUENCES DE DEUX JUGEMENTS DU CONSEIL PRIVE

Les brasseries paient chaque année \$2,000,000 en taxes au trésor

Lignes télégraphiques

Londres, 19, P.C. — L'appel du Pacific Canadian au Conseil privé, dans un différend où le ministère du Canada, au nom du Canadian National, tentait d'obliger le Pacific Canadian à enlever des lignes télégraphiques, a été en partie accordé et en partie rejeté, aujourd'hui.

On a établi que le Canadian National ne viole pas le droit de propriété, mais d'un autre côté, le permis de ce chemin de fer n'est pas irrévocable, en ce qui concerne toute la ligne télégraphique, en Nouvelle-Écosse, le long de la ligne de l'Ancien Intercolonial.

De plus le Conseil privé a autorisé l'appel de la "Carling Export Brewing and Malting Company Limited" contre le gouvernement canadien, au sujet de 83 pour cent de la taxe, que le gouvernement canadien réclame en gallonage et en taxe de vente sur la bière fabriquée par cette compagnie.

Le gouvernement canadien réclame un million de dollars pour la taxe de vente, entre le 1er avril 1921 et le 1er mai 1927. De plus on réclame une taxe de \$260,692 en taxe de gallonage pour la même période.

La brasserie Carling avait refusé de payer une somme de \$550,000. Elle plaide devant la Cour de l'échiquier et devant la Cour suprême du Canada. Aujourd'hui, le Conseil privé a rendu un jugement favorable, dans de grandes proportions, à l'appelant.

On ignore encore quels seront les effets de ce jugement sur les taxes dépassant \$2,000,000, payées chaque année par les brasseries, au trésor fédéral.

La grande question à résoudre consistait à savoir si la bière fabriquée au Canada était réellement exportée et ne revenait pas au pays.

Le premier train du Canadian National quitta la gare Bonaventure à 2 h précises et le second train 20 minutes plus tard. Un appareil de vues sonores de la Compagnie Fox était à la gare et Sir George Perley, représentant le gouvernement Canadien à Buenos Aires parla devant le microphone et expliqua que 150 Canadiens étaient en route pour Buenos Aires pour encourager le commerce entre l'Amérique du Sud et le Canada.

Le premier train du Canadian National quitta la gare Bonaventure à 2 h précises et le second train 20 minutes plus tard. Un appareil de vues sonores de la Compagnie Fox était à la gare et Sir George Perley, représentant le gouvernement Canadien à Buenos Aires parla devant le microphone et expliqua que 150 Canadiens étaient en route pour Buenos Aires pour encourager le commerce entre l'Amérique du Sud et le Canada.

Le premier train du Canadian National quitta la gare Bonaventure à 2 h précises et le second train 20 minutes plus tard. Un appareil de vues sonores de la Compagnie Fox était à la gare et Sir George Perley, représentant le gouvernement Canadien à Buenos Aires parla devant le microphone et expliqua que 150 Canadiens étaient en route pour Buenos Aires pour encourager le commerce entre l'Amérique du Sud et le Canada.

Le premier train du Canadian National quitta la gare Bonaventure à 2 h précises et le second train 20 minutes plus tard. Un appareil de vues sonores de la Compagnie Fox était à la gare et Sir George Perley, représentant le gouvernement Canadien à Buenos Aires parla devant le microphone et expliqua que 150 Canadiens étaient en route pour Buenos Aires pour encourager le commerce entre l'Amérique du Sud et le Canada.

Le premier train du Canadian National quitta la gare Bonaventure à 2 h précises et le second train 20 minutes plus tard. Un appareil de vues sonores de la Compagnie Fox était à la gare et Sir George Perley, représentant le gouvernement Canadien à Buenos Aires parla devant le microphone et expliqua que 150 Canadiens étaient en route pour Buenos Aires pour encourager le commerce entre l'Amérique du Sud et le Canada.

Le premier train du Canadian National quitta la gare Bonaventure à 2 h précises et le second train 20 minutes plus tard. Un appareil de vues sonores de la Compagnie Fox était à la gare et Sir George Perley, représentant le gouvernement Canadien à Buenos Aires parla devant le microphone et expliqua que 150 Canadiens étaient en route pour Buenos Aires pour encourager le commerce entre l'Amérique du Sud et le Canada.

Le premier train du Canadian National quitta la gare Bonaventure à 2 h précises et le second train 20 minutes plus tard. Un appareil de vues sonores de la Compagnie Fox était à la gare et Sir George Perley, représentant le gouvernement Canadien à Buenos Aires parla devant le microphone et expliqua que 150 Canadiens étaient en route pour Buenos Aires pour encourager le commerce entre l'Amérique du Sud et le Canada.

Le premier train du Canadian National quitta la gare Bonaventure à 2 h précises et le second train 20 minutes plus tard. Un appareil de vues sonores de la Compagnie Fox était à la gare et Sir George Perley, représentant le gouvernement Canadien à Buenos Aires parla devant le microphone et expliqua que 150 Canadiens étaient en route pour Buenos Aires pour encourager le commerce entre l'Amérique du Sud et le Canada.

Le premier train du Canadian National quitta la gare Bonaventure à 2 h précises et le second train 20 minutes plus tard. Un appareil de vues sonores de la Compagnie Fox était à la gare et Sir George Perley, représentant le gouvernement Canadien à Buenos Aires parla devant le microphone et expliqua que 150 Canadiens étaient en route pour Buenos Aires pour encourager le commerce entre l'Amérique du Sud et le Canada.

Le premier train du Canadian National quitta la gare Bonaventure à 2 h précises et le second train 20 minutes plus tard. Un appareil de vues sonores de la Compagnie Fox était à la gare et Sir George Perley, représentant le gouvernement Canadien à Buenos Aires parla devant le microphone et expliqua que 150 Canadiens étaient en route pour Buenos Aires pour encourager le commerce entre l'Amérique du Sud et le Canada.

Le premier train du Canadian National quitta la gare Bonaventure à 2 h précises et le second train 20 minutes plus tard. Un appareil de vues sonores de la Compagnie Fox était à la gare et Sir George Perley, représentant le gouvernement Canadien à Buenos Aires parla devant le microphone et expliqua que 150 Canadiens étaient en route pour Buenos Aires pour encourager le commerce entre l'Amérique du Sud et le Canada.

Le premier train du Canadian National quitta la gare Bonaventure à 2 h précises et le second train 20 minutes plus tard. Un appareil de vues sonores de la Compagnie Fox était à la gare et Sir George Perley, représentant le gouvernement Canadien à Buenos Aires parla devant le microphone et expliqua que 150 Canadiens étaient en route pour Buenos Aires pour encourager le commerce entre l'Amérique du Sud et le Canada.

Le premier train du Canadian National quitta la gare Bonaventure à 2 h précises et le second train 20 minutes plus tard. Un appareil de vues sonores de la Compagnie Fox était à la gare et Sir George Perley, représentant le gouvernement Canadien à Buenos Aires parla devant le microphone et expliqua que 150 Canadiens étaient en route pour Buenos Aires pour encourager le commerce entre l'Amérique du Sud et le Canada.

Le premier train du Canadian National quitta la gare Bonaventure à 2 h précises et le second train 20 minutes plus tard. Un appareil de vues sonores de la Compagnie Fox était à la gare et Sir George Perley, représentant le gouvernement Canadien à Buenos Aires parla devant le microphone et expliqua que 150 Canadiens étaient en route pour Buenos Aires pour encourager le commerce entre l'Amérique du Sud et le Canada.

Le premier train du Canadian National quitta la gare Bonaventure à 2 h précises et le second train 20 minutes plus tard. Un appareil de vues sonores de la Compagnie Fox était à la gare et Sir George Perley, représentant le gouvernement Canadien à Buenos Aires parla devant le microphone et expliqua que 150 Canadiens étaient en route pour Buenos Aires pour encourager le commerce entre l'Amérique du Sud et le Canada.

Le premier train du Canadian National quitta la gare Bonaventure à 2 h précises et le second train 20 minutes plus tard. Un appareil de vues sonores de la Compagnie Fox était à la gare et Sir George Perley, représentant le gouvernement Canadien à Buenos Aires parla devant le microphone et expliqua que 150 Canadiens étaient en route pour Buenos Aires pour encourager le commerce entre l'Amérique du Sud et le Canada.

Le premier train du Canadian National quitta la gare Bonaventure à 2 h précises et le second train 20 minutes plus tard. Un appareil de vues sonores de la Compagnie Fox était à la gare et Sir George Perley, représentant le gouvernement Canadien à Buenos Aires parla devant le microphone et expliqua que 150 Canadiens étaient en route pour Buenos Aires pour encourager le commerce entre l'Amérique du Sud et le Canada.

Le premier train du Canadian National quitta la gare Bonaventure à 2 h précises et le second train 20 minutes plus tard. Un appareil de vues sonores de la Compagnie Fox était à la gare et Sir George Perley, représentant le gouvernement Canadien à Buenos Aires parla devant le microphone et expliqua que 150 Canadiens étaient en route pour Buenos Aires pour encourager le commerce entre l'Amérique du Sud et le Canada.

Le premier train du Canadian National quitta la gare Bonaventure à 2 h précises et le second train 20 minutes plus tard. Un appareil de vues sonores de la Compagnie Fox était à la gare et Sir George Perley, représentant le gouvernement Canadien à Buenos Aires parla devant le microphone et expliqua que 150 Canadiens étaient en route pour Buenos Aires pour encourager le commerce entre l'Amérique du Sud et le Canada.

LA COMMISSION DU PORT NIE LA RUMEUR

M. Joseph H. Rainville, président de la commission du port a nié catégoriquement, hier après-midi, la rumeur que la Commission achèterait l'Hôtel de Ville. Il en a été de même de M. John C. Newman, commissaire, qui a même ajouté qu'à sa connaissance, le projet n'avait même jamais été discuté.

Il semble donc que ce "canard" ait vu le jour dans l'imaginaire de certains hauts fonctionnaires municipaux anxieux d'occuper des quartiers généraux plus modernes, et qui auraient même suggéré que le conseil municipal du port se portât acquiescer du palais actuel. Au dire de certaines autorités, la transaction atteindrait le chiffre de quelque deux millions de dollars.

Présentement, il n'est aucunement question à la commission de se lancer dans des entreprises qui exposeraient une mise de capitaux considérable, les bureaux dont elle dispose, rue des Communes, répondent entièrement aux exigences actuelles. D'autre part, il n'y a pas à douter que si les activités du port avaient continué d'être ce qu'elles ont été en 1928 avec en plus l'augmentation graduelle qui s'est produite d'année en année depuis 1920, on envisagerait probablement la situation sous un autre jour.

Une autre raison non moins importante pour donner le démenti à cette rumeur, c'est qu'il n'existe pas de fonds disponibles pour l'achat d'un nouvel édifice, d'autant plus qu'on ne peut même pas se procurer les capitaux requis pour réaliser les améliorations projetées au port, en particulier à Windmill Point, et le pavage de certains entrepôts, étant donné que les revenus l'an dernier ont été de beaucoup inférieurs à la normale.

Le conseil adopta ensuite les rapports suivants :

85,600 pour la construction d'un bain à l'angle des rues Bagy et St-Laurent par la "Concrete Construction Co."; cession d'un terrain à l'arrière de la bibliothèque St-Sulpice au Conservatoire et octroi de \$25,000 par année pendant 20 ans à la même institution; \$15,000 pour les procédures nécessaires à l'élargissement de la rue Resther, entre les rues Chapais et Currier; nomination de Dr Lesage au bureau de direction de l'Hôpital St-Luc, à qui la ville vient de consentir un octroi; \$101,077 pour l'homologation de la sentence arbitrale relative à l'expropriation du tunnel de la rue St-Hubert; crédit de \$75,000 pour l'élargissement de la rue Faillon entre les rues Casgrain et de Châteaubriand; \$2,000 pour un monument aux soldats français et aux volontaires canadiens morts au champ d'honneur durant la dernière guerre; \$34,000 pour un égout boul. St-Joseph et rue Fullum; \$45,000 pour un égout avenue d'Orléans; \$16,000 pour le pavage du boul. St-Joseph, de Fullum à des Érables.

L'échevin Desroches a imposé l'ajournement au vote d'une somme de \$70,000 pour l'élargissement de l'avenue Western, dans Notre-Dame de Grâce.

L'échevin Quintal remplaçant comme leader du conseil l'échevin Biggar, retenu chez lui pour cause de santé.

LE BILL DE MONTREAL
L'échevin Trépanier: "C'est la première fois depuis plus de dix ans que je siège au conseil qu'après avoir donné trois ou quatre mois d'étude à un bill d'amendements à la charte on veut le retirer. Je comprends que le but du bill était surtout de nous tirer de l'ornière où nous sommes, en ce qui concerne l'expropriation. Cependant on proposait de changer soixante-quinze articles et je constate que le président de l'exécutif n'allègue pour retirer toutes ces clauses qu'une impression. Le président a l'impression que nous serons mal reçus à Québec. Je suis déjà allé à Québec au sujet de la charte et j'y suis toujours allé comme échevin de Montréal tout court. Je ne vois pas la des libéraux ou des conservateurs, mais seulement des hommes d'affaires qui nous empêchent d'aller à Québec. La question des expropriations est très importante. On sait que plusieurs millions de dollars de rôles homologués sont en souffrance et que la ville porte le fardeau de l'intérêt et du fonds d'amortissement de cette somme. On a créé une commission d'expropriations et son travail serait sans effet si on ne faisait pas insérer ses recommandations dans la charte. "Il est certain qu'on ne peut revenir de Québec en plus mauvais posture que nous le sommes actuellement en ce qui concerne les expropriations. D'ailleurs on a déjà fait de grandes dépenses pour préparer ce bill et je suis contre cette décision de la dernière heure. Personnellement, je ne suis pas entiché d'aller à Québec; mes affaires me retiennent plutôt ici."

M. Savigneau: "Quand les autorités municipales ont décidé d'aller à Québec elles étaient sages, comme nous le sommes aujourd'hui en proposant de ne pas y aller. Nous voulons donner de l'ouvrage aux chômeurs, mais nous ne pouvons pas y aller sans un mandat qui nous donne le droit de lever 75 pour cent de nos travaux. Nous ne sommes pas préparés à régler la question des expropriations, parce que nous ne l'avons pas suffisamment étudiée. Pour ce qui est des carrières, la ville est autorisée par la charte à les faire disparaître pour les remplacer par des parcs et l'exécutif entend bien user de cette prérogative. Pour ma part je n'ai pas trop confiance dans les amendements que nous imposerait un régime antipathique à l'administration de Montréal. D'ailleurs nous avons déjà vu revenir de Québec des chartes... ou chartes... qui n'avaient ni queue ni tête."

Le Dr Quintal: "Il y a d'abord une première question qui se pose, à savoir, pourquoi le conseil de Montréal va à Québec à chaque session. Nous y allons pour soumettre aux députés ce que nous croyons avantageux pour la ville de Montréal. Nous y avons toujours été bien reçus. Cette année je crois que nous n'avons pas suffisamment étudié les demandes que nous allons faire, particulièrement cette question des expropriations. Il va falloir aller à Québec discuter entre nous une question que nous ne connaissons pas; serait-il convenable que nous allions présenter le spectacle encore plus accentué de nos divisions? A Québec, j'aime mieux nous battre contre les députés; la place nous nous battre entre nous, c'est ici."

LE SERVICE D'AUTOBUS SUR LE PONT DU PORT
Une enquête, faite hier, nous justifie d'annoncer que le service d'autobus sur le pont de la commission du port ne sera pas inauguré avant au moins une couple de semaines.

LA PROSPERITE DE FAIRE FACE A LA DEPRESSION
"Les gouvernements, les municipalités, les maisons d'affaires, les individus devraient avoir, en temps de prospérité, aux fonds nécessaires pour parer aux crises économiques toujours possibles, comme celle qui existe actuellement", faisait remarquer M. Norman Holland.

LES SACQUES DANS LES EGLISES
Maurice Collin, Lionel Marvotte et Roland Macell, accusés d'avoir tenté de voler des sacs dans une église, ont été condamnés à deux ans de pénitence.

LE SERVICE D'AUTOBUS SUR LE PONT DU PORT
Une enquête, faite hier, nous justifie d'annoncer que le service d'autobus sur le pont de la commission du port ne sera pas inauguré avant au moins une couple de semaines.

LA PROSPERITE DE FAIRE FACE A LA DEPRESSION
"Les gouvernements, les municipalités, les maisons d'affaires, les individus devraient avoir, en temps de prospérité, aux fonds nécessaires pour parer aux crises économiques toujours possibles, comme celle qui existe actuellement", faisait remarquer M. Norman Holland.

LES SACQUES DANS LES EGLISES
Maurice Collin, Lionel Marvotte et Roland Macell, accusés d'avoir tenté de voler des sacs dans une église, ont été condamnés à deux ans de pénitence.

LE SERVICE D'AUTOBUS SUR LE PONT DU PORT
Une enquête, faite hier, nous justifie d'annoncer que le service d'autobus sur le pont de la commission du port ne sera pas inauguré avant au moins une couple de semaines.

LA PROSPERITE DE FAIRE FACE A LA DEPRESSION
"Les gouvernements, les municipalités, les maisons d'affaires, les individus devraient avoir, en temps de prospérité, aux fonds nécessaires pour parer aux crises économiques toujours possibles, comme celle qui existe actuellement", faisait remarquer M. Norman Holland.

LES SACQUES DANS LES EGLISES
Maurice Collin, Lionel Marvotte et Roland Macell, accusés d'avoir tenté de voler des sacs dans une église, ont été condamnés à deux ans de pénitence.

LE SERVICE D'AUTOBUS SUR LE PONT DU PORT
Une enquête, faite hier, nous justifie d'annoncer que le service d'autobus sur le pont de la commission du port ne sera pas inauguré avant au moins une couple de semaines.

LA PROSPERITE DE FAIRE FACE A LA DEPRESSION
"Les gouvernements, les municipalités, les maisons d'affaires, les individus devraient avoir, en temps de prospérité, aux fonds nécessaires pour parer aux crises économiques toujours possibles, comme celle qui existe actuellement", faisait remarquer M. Norman Holland.

LES SACQUES DANS LES EGLISES
Maurice Collin, Lionel Marvotte et Roland Macell, accusés d'avoir tenté de voler des sacs dans une église, ont été condamnés à deux ans de pénitence.

LE SERVICE D'AUTOBUS SUR LE PONT DU PORT
Une enquête, faite hier, nous justifie d'annoncer que le service d'autobus sur le pont de la commission du port ne sera pas inauguré avant au moins une couple de semaines.

LA PROSPERITE DE FAIRE FACE A LA DEPRESSION
"Les gouvernements, les municipalités, les maisons d'affaires, les individus devraient avoir, en temps de prospérité, aux fonds nécessaires pour parer aux crises économiques toujours possibles, comme celle qui existe actuellement", faisait remarquer M. Norman Holland.

LES SACQUES DANS LES EGLISES
Maurice Collin, Lionel Marvotte et Roland Macell, accusés d'avoir tenté de voler des sacs dans une église, ont été condamnés à deux ans de pénitence.

LE SERVICE D'AUTOBUS SUR LE PONT DU PORT
Une enquête, faite hier, nous justifie d'annoncer que le service d'autobus sur le pont de la commission du port ne sera pas inauguré avant au moins une couple de semaines.

LA PROSPERITE DE FAIRE FACE A LA DEPRESSION
"Les gouvernements, les municipalités, les maisons d'affaires, les individus devraient avoir, en temps de prospérité, aux fonds nécessaires pour parer aux crises économiques toujours possibles, comme celle qui existe actuellement", faisait remarquer M. Norman Holland.

LE CONSEIL DECIDE DE RETIRER LE BILL DE LA METROPOLE

M. Houde ne veut pas courir au suicide politique ni "se mettre le cou sur le billot"

25 contre 7

A la séance spéciale, du conseil municipal, on a décidé hier, par un vote de 25 contre 7, de retirer le bill No 100 amendement à la charte de Montréal.

Le maire Houde a été le principal artisan de cette décision. Les raisons invoquées par celui-ci sont qu'il ne veut pas fournir de nouveaux arguments contre l'administration de Montréal, qu'il ne veut pas courir au "suicide politique" en "allant se mettre le cou sur le billot".

Ceux qui se sont faits les champions d'amendements à la charte pour répondre à certains besoins nouveaux de la population de la métropole ont prétendu que la loi des expropriations devait être amendée, qu'il y a déjà eu beaucoup d'argent de dépensé à la préparation de ce bill, qu'on devait accorder aux femmes séparées de biens le droit de vote, en matière municipale, qu'on devait faire l'expropriation des carrières et enfin qu'on devait aller chercher le droit d'emprunter \$5,000,000 pour l'ensemencement des filières.

Plusieurs communications ont été adressées aux échevins, dont l'une a trait à la pension de l'ex-détective Farah-Lajoie, MM. Houde et Trépanier y ont favorables et le comité exécutif, par l'entremise de M. Bray, a promis d'y apporter une sérieuse considération.

Le conseil adopta ensuite les rapports suivants :

85,600 pour la construction d'un bain à l'angle des rues Bagy et St-Laurent par la "Concrete Construction Co."; cession d'un terrain à l'arrière de la bibliothèque St-Sulpice au Conservatoire et octroi de \$25,000 par année pendant 20 ans à la même institution; \$15,000 pour les procédures nécessaires à l'élargissement de la rue Resther, entre les rues Chapais et Currier; nomination de Dr Lesage au bureau de direction de l'Hôpital St-Luc, à qui la ville vient de consentir un octroi; \$101,077 pour l'homologation de la sentence arbitrale relative à l'expropriation du tunnel de la rue St-Hubert; crédit de \$75,000 pour l'élargissement de la rue Faillon entre les rues Casgrain et de Châteaubriand; \$2,000 pour un monument aux soldats français et aux volontaires canadiens morts au champ d'honneur durant la dernière guerre; \$34,000 pour un égout boul. St-Joseph et rue Fullum; \$45,000 pour un égout avenue d'Orléans; \$16,000 pour le pavage du boul. St-Joseph, de Fullum à des Érables.

L'échevin Desroches a imposé l'ajournement au vote d'une somme de \$70,000 pour l'élargissement de l'avenue Western, dans Notre-Dame de Grâce.

L'échevin Quintal remplaçant comme leader du conseil l'échevin Biggar, retenu chez lui pour cause de santé.

LE BILL DE MONTREAL
L'échevin Trépanier: "C'est la première fois depuis plus de dix ans que je siège au conseil qu'après avoir donné trois ou quatre mois d'étude à un bill d'amendements à la charte on veut le retirer. Je comprends que le but du bill était surtout de nous tirer de l'ornière où nous sommes, en ce qui concerne l'expropriation. Cependant on proposait de changer soixante-quinze articles et je constate que le président de l'exécutif n'allègue pour retirer toutes ces clauses qu'une impression. Le président a l'impression que nous serons mal reçus à Québec. Je suis déjà allé à Québec au sujet de la charte et j'y suis toujours allé comme échevin de Montréal tout court. Je ne vois pas la des libéraux ou des conservateurs, mais seulement des hommes d'affaires qui nous empêchent d'aller à Québec. La question des expropriations est très importante. On sait que plusieurs millions de dollars de rôles homologués sont en souffrance et que la ville porte le fardeau de l'intérêt et du fonds d'amortissement de cette somme. On a créé une commission d'expropriations et son travail serait sans effet si on ne faisait pas insérer ses recommandations dans la charte. "Il est certain qu'on ne peut revenir de Québec en plus mauvais posture que nous le sommes actuellement en ce qui concerne les expropriations. D'ailleurs on a déjà fait de grandes dépenses pour préparer ce bill et je suis contre cette décision de la dernière heure. Personnellement, je ne suis pas entiché d'aller à Québec; mes affaires me retiennent plutôt ici."

M. Savigneau: "Quand les autorités municipales ont décidé d'aller à Québec elles étaient sages, comme nous le sommes aujourd'hui en proposant de ne pas y aller. Nous voulons donner de l'ouvrage aux chômeurs, mais nous ne pouvons pas y aller sans un mandat qui nous donne le droit de lever 75 pour cent de nos travaux. Nous ne sommes pas préparés à régler la question des expropriations, parce que nous ne l'avons pas suffisamment étudiée. Pour ce qui est des carrières, la ville est autorisée par la charte à les faire disparaître pour les remplacer par des parcs et l'exécutif entend bien user de cette prérogative. Pour ma part je n'ai pas trop confiance dans les amendements que nous imposerait un régime antipathique à l'administration de Montréal. D'ailleurs nous avons déjà vu revenir de Québec des chartes... ou chartes... qui n'avaient ni queue ni tête."

Le Dr Quintal: "Il y a d'abord une première question qui se pose, à savoir, pourquoi le conseil de Montréal va à Québec à chaque session. Nous y allons pour soumettre aux députés ce que nous croyons avantageux pour la ville de Montréal. Nous y avons toujours été bien reçus. Cette année je crois que nous n'avons pas suffisamment étudié les demandes que nous allons faire, particulièrement cette question des expropriations. Il va falloir aller à Québec discuter entre nous une question que nous ne connaissons pas; serait-il convenable que nous allions présenter le spectacle encore plus accentué de nos divisions? A Québec, j'aime mieux nous battre contre les députés; la place nous nous battre entre nous, c'est ici."

LE SERVICE D'AUTOBUS SUR LE PONT DU PORT
Une enquête, faite hier, nous justifie d'annoncer que le service d'autobus sur le pont de la commission du port ne sera pas inauguré avant au moins une couple de semaines.

LA PROSPERITE DE FAIRE FACE A LA DEPRESSION
"Les gouvernements, les municipalités, les maisons d'affaires, les individus devraient avoir, en temps de prospérité, aux fonds nécessaires pour parer aux crises économiques toujours possibles, comme celle qui existe actuellement", faisait remarquer M. Norman Holland.

LES SACQUES DANS LES EGLISES
Maurice Collin, Lionel Marvotte et Roland Macell, accusés d'avoir tenté de voler des sacs dans une église, ont été condamnés à deux ans de pénitence.

LE SERVICE D'AUTOBUS SUR LE PONT DU PORT
Une enquête, faite hier, nous justifie d'annoncer que le service d'autobus sur le pont de la commission du port ne sera pas inauguré avant au moins une couple de semaines.

LA PROSPERITE DE FAIRE FACE A LA DEPRESSION
"Les gouvernements, les municipalités, les maisons d'affaires, les individus devraient avoir, en temps de prospérité, aux fonds nécessaires pour parer aux crises économiques toujours possibles, comme celle qui existe actuellement", faisait remarquer M. Norman Holland.

LES SACQUES DANS LES EGLISES
Maurice Collin, Lionel Marvotte et Roland Macell, accusés d'avoir tenté de voler des sacs dans une église, ont été condamnés à deux ans de pénitence.

LE SERVICE D'AUTOBUS SUR LE PONT DU PORT
Une enquête, faite hier, nous justifie d'annoncer que le service d'autobus sur le pont de la commission du port ne sera pas inauguré avant au moins une couple de semaines.

LA PROSPERITE DE FAIRE FACE A LA DEPRESSION
"Les gouvernements, les municipalités, les maisons d'affaires, les individus devraient avoir, en temps de prospérité, aux fonds nécessaires pour parer aux crises économiques toujours possibles, comme celle qui existe actuellement", faisait remarquer M. Norman Holland.

LES SACQUES DANS LES EGLISES
Maurice Collin, Lionel Marvotte et Roland Macell, accusés d'avoir tenté de voler des sacs dans une église, ont été condamnés à deux ans de pénitence.

LE SERVICE D'AUTOBUS SUR LE PONT DU PORT
Une enquête, faite hier, nous justifie d'annoncer que le service d'autobus sur le pont de la commission du port ne sera pas inauguré avant au moins une couple de semaines.

LA PROSPERITE DE FAIRE FACE A LA DEPRESSION
"Les gouvernements, les municipalités, les maisons d'affaires, les individus devraient avoir, en temps de prospérité, aux fonds nécessaires pour parer aux crises économiques toujours possibles, comme celle qui existe actuellement", faisait remarquer M. Norman Holland.

LES SACQUES DANS LES EGLISES
Maurice Collin, Lionel Marvotte et Roland Macell, accusés d'avoir tenté de voler des sacs dans une église, ont été condamnés à deux ans de pénitence.

LE SERVICE D'AUTOBUS SUR LE PONT DU PORT
Une enquête, faite hier, nous justifie d'annoncer que le service d'autobus sur le pont de la commission du port ne sera pas inauguré avant au moins une couple de semaines.

LA PROSPERITE DE FAIRE FACE A LA DEPRESSION
"Les gouvernements, les municipalités, les